



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5832^e séance

Vendredi 8 février 2008, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Arias	(Panama)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Wang Guangya
	Costa Rica	M. Weisleder
	Croatie	M ^{me} Mladineo
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Ripert
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Mantovani
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettlhi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir John Sawers
	Viet Nam	M. Hoang Chi Trung

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adieux à M^{me} Mirjana Mladineo, Représentante permanente de la Croatie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*parle en espagnol*) : Je crois comprendre que l'Ambassadrice Mirjana Mladineo, Représentante permanente de la Croatie, participe pour la dernière fois à une séance du Conseil de sécurité. L'Ambassadrice Mladineo, qui a effectué une carrière remarquable dans le service diplomatique de son pays, représente la Croatie au Siège de l'Organisation des Nations Unies depuis 2005. Je saisis cette occasion pour, au nom des membres du Conseil et en mon nom personnel, souhaiter à notre collègue et amie plein succès dans ses activités futures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Jan Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Darfour.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Eliasson à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Guéhenno à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M^{me} Lila H. Ratsifandrihamanana, Observateur permanent de l'Union africaine.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M^{me} Ratsifandrihamanana à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra les exposés de M. Jan Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Darfour, et de M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Je donne maintenant la parole à M. Eliasson.

M. Eliasson (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité à faire cet exposé devant le Conseil de sécurité.

Comme les membres le savent, voilà plus d'un an que mon homologue de l'Union africaine, M. Salim Ahmed Salim, et moi-même avons entamé nos efforts pour revitaliser le processus politique au Darfour. À cet effet, nous avons reçu le soutien actif, constant et déterminé du Secrétaire général et du Président de l'Union africaine. Nous avons longuement rencontré et consulté les parties concernées, la société civile, les partenaires régionaux, la communauté internationale et, bien entendu, le Conseil de sécurité. Nous avons tenu, en août dernier à Arusha, une réunion très productive avec les mouvements. Et nous avons lancé la première phase des pourparlers de paix à la séance d'ouverture de la réunion de Syrte, le 27 octobre.

Depuis, nous avons travaillé de manière intensive avec les parties à la préparation des pourparlers de fond. Des progrès ont été enregistrés en vue de rapprocher les parties de la table des négociations. Mais nous avons aussi dû faire face à une détérioration de la situation en matière de sécurité ainsi qu'à certains autres obstacles échappant largement à notre contrôle.

Dans l'exposé que j'ai fait au Conseil en novembre, j'avais insisté sur le rôle clef du processus politique pour la normalisation et l'instauration de la paix au Darfour. Dans le même temps, j'avais mis l'accent sur le fait que les progrès seraient impossibles tant que les conditions propices à des négociations de fond ne seraient pas créées.

Ces derniers mois, la situation sécuritaire et humanitaire au Darfour et dans la région s'est

considérablement détériorée, notamment tout dernièrement suite aux événements survenus au Tchad. Durant cette période, les parties n'ont pas été en mesure de mener à bien les préparatifs en vue des pourparlers de fond, ni de prendre des mesures de confiance visant à accroître les perspectives de négociations. À ces problèmes est venu s'ajouter celui de la lenteur du déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), qui limite les chances de pouvoir montrer à la population du Darfour que la communauté internationale lui apporte la sécurité.

Les membres du Conseil le savent, depuis un certain temps maintenant, de graves affrontements ont lieu entre le Gouvernement soudanais et les forces du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) de Khalil Ibrahim, au Darfour-Ouest. En début de semaine, des affrontements ont eu lieu entre des membres de l'Armée de libération du Soudan/Unité et les forces du Gouvernement soudanais au Darfour-Nord, et des informations indiquent qu'il y aurait régulièrement des bombardements aériens. Comme nous le savons tous, il y a eu également, ces derniers mois, plusieurs incursions transfrontières entre le Tchad et le Darfour. Après les attaques que les groupes rebelles ont menées sur N'Djamena le week-end dernier, la situation est aujourd'hui plus calme, bien qu'elle demeure fragile et incertaine. Tous ces incidents, et les tensions qu'ils ont entraînées entre le Tchad et le Soudan, ont des conséquences préjudiciables sur le processus politique au Darfour.

Il convient d'ajouter que les acteurs humanitaires restent profondément inquiets quant à la sécurité de leur personnel et à leur capacité de venir effectivement en aide à la population civile, alors même que la malnutrition continue d'augmenter et que des récoltes ont déjà été perdues ou devraient être mauvaises dans plusieurs régions du Darfour. En plus de la lenteur du déploiement de la MINUAD, le fait que l'on ne constate aucun changement positif sur le terrain ne fera qu'alimenter la frustration de la population dont les attentes en matière de sécurité, de protection et de programme de relèvement rapide vont croissant. Cela est particulièrement vrai non seulement dans les camps de personnes déplacées, mais aussi dans les communautés rurales où la population a cruellement besoin d'aide. J'ai pu le constater de mes propres yeux lors des visites que j'ai effectuées là-bas en décembre et en janvier.

Le lancement du processus de paix à Syrte en octobre a servi de catalyseur pour accélérer les préparatifs entrepris par les mouvements en vue des pourparlers. M. Salim et moi-même avons été encouragés par les mesures prises récemment par les mouvements pour se réorganiser et se rassembler. À Juba, le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) est intervenu auprès de plusieurs d'entre eux et les a aidés à se réunir en automne. D'autres consultations se sont poursuivies au sein de ces mouvements et entre eux sur le terrain, au Darfour.

En conséquence, à l'heure actuelle, les mouvements se sont coalisés au sein de cinq groupes : SLA/Unité, le Front uni de résistance (URF), SLA-Abdul Shafi, SLA-Abdul Wahid et JEM-Khalil Ibrahim. Il s'agit là d'une amélioration par rapport à la situation dans laquelle nous nous trouvions l'année passée, à la même époque, alors que de nombreux mouvements se fragmentaient et n'étaient pas convaincus qu'une solution politique était la meilleure façon de sortir de l'impasse.

Toutefois, nous devons être conscients que les mouvements se repositionnent en permanence. Les efforts d'unification et de coordination se poursuivent, mais continuent de se heurter à d'innombrables difficultés, en particulier liées aux questions non réglées du commandement. Les mouvements doivent encore se préparer à débattre de questions de fond en vue des pourparlers. C'est pourquoi les perspectives d'accords rapides sur les positions communes et de constitution d'une équipe de négociateurs semblent modestes.

Pour faciliter la préparation des mouvements aux négociations, il a été proposé d'accueillir ce que nous appelons une réunion préparatoire de type Arusha, à laquelle prendraient part les mouvements, en étroite coopération avec nos partenaires régionaux, afin qu'ils puissent harmoniser leurs positions. Cette réunion pourrait être suivie d'ateliers, qui permettraient d'achever la préparation aux négociations.

Cependant, cette réunion ne pourrait pas atteindre son objectif sans la présence de ce que j'appellerais une « masse critique » de représentants des mouvements. Pour déterminer la bonne volonté des mouvements, M. Salim, notre équipe et moi nous sommes rendus sur le terrain et nous sommes longuement entretenus avec les chefs des mouvements en décembre et janvier dans le cadre des missions au

Darfour, à Juba et dans d'autres lieux à l'extérieur du Soudan.

Des cinq principaux groupes, deux mouvements, la SLA/Unité et l'URF, ont exprimé leur volonté de s'associer au processus politique et de participer à une réunion préparatoire, à des ateliers et, bien entendu, à des négociations de fond. Il convient de les féliciter pour leur volonté de chercher une solution politique. En outre, les deux mouvements continuent de participer à des discussions de coordination entre eux et avec d'autres mouvements. Un troisième groupe, SLA-Abdul Shafi, basé actuellement à Juba, a demandé à se rendre au Darfour pour consulter ses partisans et a également exprimé des réserves sur les modalités et le lieu des pourparlers.

SLA-Abdul Wahid et ses représentants sur le terrain ont récemment entamé un dialogue avec la médiation et le commandant des forces de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), le général Agwai. J'ai personnellement eu un long entretien constructif avec Abdul Wahid, la semaine dernière, à Paris. Cependant, lui-même et son mouvement ne sont toujours pas prêts à entamer des négociations, tant que certaines conditions préalables ne seront pas réunies, en particulier en ce qui concerne la sécurité de la population du Darfour.

Le cinquième groupe, JEM-Khalil Ibrahim, a déclaré qu'il était disposé à participer au processus politique, à condition, notamment, que deux mouvements seulement participent aux pourparlers, à savoir JEM et le Mouvement de libération du Soudan (MLS). Cependant, il est également évident que ce mouvement mène des activités militaires.

Certains mouvements ont demandé un peu plus de temps pour réaliser leur unification. M. Salim et moi-même avons longtemps mis en garde contre la condition d'atteindre l'objectif plus ambitieux de l'unification complète avant de commencer les pourparlers. Cela peut prendre beaucoup de temps. En revanche, nous avons encouragé les mouvements à accélérer le travail restant, à savoir la préparation des positions communes et la mise sur pied d'une équipe commune de négociateurs.

En bref, M. Salim et moi-même pensons qu'il serait prématuré d'organiser une réunion préparatoire au cours des prochaines semaines, en raison des travaux préparatoires internes des mouvements et des efforts qu'ils déploient pour atteindre une masse critique de participation. Il convient d'ajouter à ces

éléments la situation sécuritaire fragile, les rapports tendus entre le Tchad et le Soudan et les répercussions que cela engendre sur la région et le processus politique au Darfour.

Dans ce contexte, la médiation intensifie ses efforts pour contribuer aux travaux préparatoires des mouvements. Notre équipe tiendra des consultations avec les mouvements sur diverses questions de fond au cours des prochaines semaines. Bien entendu, elle demandera également au Gouvernement de se pencher sur ces questions. En outre, avec la MINUAD et le dialogue Darfour-Darfour, nous intensifions nos travaux afin de tenir compte, dans le processus de paix, des points de vue et des préoccupations de la société civile, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des chefs traditionnels, grâce à la création de ce que nous appelons les forums consultatifs. Ces forums permettront de sélectionner des observateurs issus de la société civile pour les pourparlers et de recueillir des informations et d'en diffuser auprès de la population du Darfour.

Il est trop souvent arrivé dans l'histoire que les efforts déployés pour régler des conflits et consolider la paix ne soient dirigés que vers ceux qui avaient pris les armes. Au Darfour, les citoyens ordinaires et les personnes déplacées ont supporté le fardeau du conflit et payé un prix élevé. Il est essentiel que nous puissions informer de façon efficace la population du Darfour des attentes, des progrès et, en temps voulu, des résultats des pourparlers. Nombreux sont ceux qui seront responsables de la mise en œuvre d'un futur accord, et ils demanderont aux parties de rendre compte de leurs engagements.

Après avoir eu des échanges avec les parties pendant un an, je voudrais essayer de présenter au Conseil une évaluation réaliste des progrès réalisés dans la recherche de la paix au Darfour. Les parties ont sans nul doute progressé dans leurs préparatifs. Mais elles ne sont toujours pas, dans une grande mesure, prêtes à entamer des pourparlers de fond. Comme il a été dit, les mouvements n'ont pas encore consolidé leurs positions et n'ont pas encore constitué une équipe conjointe. Nous félicitons les partis au pouvoir, le Parti du congrès national et le SPLM d'avoir surmonté leurs divergences et d'avoir repris la coopération au sein du Gouvernement d'unité nationale du Soudan. Mais il reste nécessaire d'élaborer une stratégie commune sur la façon de résoudre la crise au Darfour – une stratégie qui intègre les positions du Parti du congrès national, du SPLM et de Minni Maniawi, qui, comme les

membres le savent, a signé l'Accord de paix pour le Darfour. Toutes les parties doivent encore faire bien davantage pour améliorer les conditions sécuritaires et humanitaires sur le terrain. Bien entendu, le Gouvernement a la responsabilité principale de garantir la sécurité, la justice et le respect du droit international.

L'expérience des derniers mois montre plus que jamais que le règlement de la crise du Darfour requiert un environnement propice à la paix. La population du Darfour ne pouvant attendre éternellement, nous devons accepter que les mesures prises pour parvenir à un éventuel accord de paix soient graduelles et ne prennent pas plus de temps que ce que nous avons espéré initialement.

Tout en poursuivant nos efforts au niveau politique, nous devons donc également nous concentrer sur les questions qui préoccupent actuellement la population. La question la plus urgente aujourd'hui est la sécurité. Nous avons exhorté à plusieurs reprises les parties à faire preuve de retenue, à s'abstenir de mener des activités militaires sur le terrain et à accepter qu'une solution politique est le seul moyen de régler le conflit.

Comme les membres du Conseil s'en souviendront, l'imposition d'un cessez-le-feu renforcé constituait le troisième volet des conclusions d'Addis-Abeba de novembre 2006, parallèlement à la voie politique et à celle du maintien de la paix. Un accord sur une cessation des hostilités et un mécanisme valable pour assurer le suivi de cet accord constituent des mesures nécessaires pour instaurer la paix. Pour montrer leur volonté de participer au processus politique, les parties doivent maintenant déclarer unilatéralement une cessation des hostilités et la respecter, et coopérer aux efforts de réforme des mécanismes existants de cessez-le-feu. Nous poursuivrons nos discussions avec la MINUAD sur la meilleure façon de faire progresser cette question. À cet égard, Jean-Marie Guéhenno et moi-même travaillons en étroite collaboration.

En même temps, M. Salim et moi-même sommes en train de réévaluer les besoins en personnel pour la médiation. Après une année de préparation des pourparlers, nous pensons qu'il est nécessaire de créer un poste à temps plein de médiateur en chef conjoint Union africaine-Organisation des Nations Unies au Soudan, qui serait en permanence en contact avec les parties et dirigerait les travaux quotidiens de l'Équipe conjointe d'appui à la médiation (ECAM). Nous

sommes en train de réorganiser l'équipe d'appui à la médiation afin de l'adapter à la présence de l'Union africaine et de l'ONU au Darfour, qui a évolué depuis le début de l'année.

Pour terminer, je réitérerai que nous devons continuer d'intervenir sans interruption et exploiter les progrès accomplis jusqu'ici afin d'obtenir l'engagement de pourparlers fructueux. Mais sachant que la situation vient dernièrement de se détériorer au Darfour et dans la région, il est essentiel que la communauté internationale redouble d'efforts pour apaiser les tensions. Tant que le Tchad et le Soudan n'entretiendront pas de liens de confiance et de coopération, la paix sera inaccessible pour les habitants du Darfour. L'absence de tels liens nuit également à la cohésion et à la coopération des efforts de paix de nos partenaires régionaux.

La sécurité et le calme doivent définitivement s'installer au Darfour sous l'effet conjugué du déploiement d'une force de maintien de la paix efficace et d'une adhésion sincère de toutes les parties à la cessation des hostilités. Cela permettra d'instaurer un climat propice à des pourparlers de paix féconds. M. Salim et moi-même sommes résolus à y contribuer. À cette fin, nous travaillerons en collaboration étroite avec la MINUAD et toutes les parties concernées afin de renforcer les synergies entre les composantes politiques, humanitaires et chargées du maintien de la paix. Nous nécessiterons pour cela l'appui ininterrompu de la communauté internationale et, surtout, du Conseil de sécurité.

Enfin, nous ne devons pas perdre de vue que les progrès ne seront possibles qu'à partir du moment où les parties elles-mêmes feront preuve d'une volonté politique suffisante et manifesteront leur attachement à la paix. Il est grand temps qu'elles se mettent à l'œuvre pour que les habitants du Darfour puissent vivre dans la paix et la dignité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Eliasson. Je donne maintenant la parole à M. Guéhenno.

M. Guéhenno (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, de me permettre d'exposer au Conseil l'état de la situation au Darfour. Comme les membres du Conseil le savent probablement, je suis allé dans la région du 21 au 31 janvier afin de rendre visite à plusieurs missions, dont l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) quelques semaines après le transfert de l'autorité, ainsi

que pour m'entretenir avec des responsables gouvernementaux soudanais sur les questions en suspens du déploiement de la MINUAD. Bien que peu exaltant, mon voyage dans la région n'en a pas moins été très instructif. Je ferai part au Conseil de certaines observations qu'il m'a inspirées. Avant cela, je voudrais faire brièvement le point sur les conditions sécuritaires et humanitaires qui règnent actuellement au Darfour.

En ce qui concerne la sécurité au Darfour, nous restons principalement préoccupés par les hostilités qui ont récemment opposé le Gouvernement soudanais au Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) et son chef, Khalil Ibrahim, dans le Darfour-Ouest, ainsi que par la concentration des forces dans la région. Cet état de fait empêche les organisations humanitaires de se rendre dans la majeure partie de l'État du Darfour-Ouest. La situation a empiré suite à l'éclatement de la violence au Tchad ces derniers jours. L'effet potentiellement déstabilisateur de la crise sur le reste de la région a été mis en exergue par différents organes d'information d'après lesquels les mouvements rebelles tchadiens bénéficient de l'appui soudanais et les mouvements rebelles soudanais du concours du Gouvernement tchadien. Le fait que les deux Gouvernements s'accusent mutuellement de soutenir les mouvements rebelles de part et d'autre de la frontière renforce la méfiance, attise les tensions entre les deux pays et rappelle le risque d'internationalisation du conflit dans la région.

Dans le même temps, d'autres tendances inquiétantes se font jour, telles que la mobilisation intensive et les changements d'alliance entre les milices arabes du Darfour-Sud, qui coïncident avec l'intensification des affrontements directs entre les mouvements rebelles et les milices progouvernementales. En outre, d'aucuns jugent très décevante la nomination de Moussa Hilal aux fonctions de Conseiller auprès du Ministère des affaires fédérales, d'autant que le Conseil de sécurité a pris note de son implication passée dans la violence au Darfour.

La persistance de la violence au Darfour et le long de la frontière fait planer un immense danger sur les civils et compromet gravement l'action engagée par la communauté humanitaire pour leur venir en aide. Dans la mesure où, parallèlement aux déplacements qui se poursuivent, l'accès humanitaire continue de se réduire et que de mauvaises récoltes sont attendues dans de nombreuses parties du Darfour, en raison d'une saison des pluies tardive, des insectes nuisibles et de

l'abandon des fermes, la situation humanitaire risque de devenir telle que la communauté internationale n'aura tout simplement pas les moyens d'y faire face. Elle ne pourra s'améliorer que si nous obtenons une décade des hostilités et la coopération des groupes armés de la région.

(l'orateur poursuit en français)

Je voudrais maintenant partager avec le Conseil quelques-unes des observations que je retiens de ma visite au Darfour. Au cours de ma visite dans les trois États qui composent le Darfour, il est apparu clairement que la MINUAD manque cruellement de ressources pour accomplir les tâches nécessaires à l'exécution de son mandat. Les effectifs militaires et policiers ainsi que les multiplicateurs de force qui sont actuellement déployés sur le théâtre des opérations sont clairement insuffisants pour apporter aux populations civiles du Darfour la protection qu'elles attendent dans un environnement qui reste hostile.

Malgré cela, la MINUAD explore toutes les voies possibles par lesquelles elle pourra apporter une amélioration tangible de la situation avec les moyens matériels et humains limités dont elle dispose. C'est ainsi, par exemple, que la Mission s'efforce d'adopter une attitude proactive à travers une présence accrue, notamment dans les camps de personnes déplacées. À cette fin, le chef de la police de la MINUAD a accru de façon très significative le nombre des patrouilles de police effectuées dans ces camps, patrouilles qui ont désormais lieu de huit heures du matin à six heures du soir, et des postes de police vont être construits dans les camps afin de pouvoir assurer une présence vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le commandant de la force explore également les différents moyens à sa disposition pour accroître la présence de la force dans les zones sensibles.

Il est important de souligner que, malgré ces efforts, la Mission ne sera pas en mesure de répondre aux attentes élevées de la population civile du Darfour. Cela est particulièrement inquiétant car, si nous décevons ces attentes, nous risquons de perdre la confiance de la population et nous savons d'expérience que, dans une mission de maintien de la paix, si la mission perd la confiance de la population, c'est un coup très dur qui est porté aux efforts de maintien de la paix.

La Sous-Secrétaire générale qui dirige le Département de l'appui aux missions, M^{me} Lute, s'est également rendue auprès de la Mission dans les jours

qui ont précédé ma visite. Elle a noté le nombre de défis très importants qui restent à relever pour mettre la MINUAD au niveau des normes de l'ONU.

Parmi les priorités en termes de soutien, il y a l'amélioration des camps de la MINUAD, en particulier des services fournis dans les camps, ainsi que la sécurité et les mesures de protection de la force, pour éviter ce qui s'est passé à Haskanita. Cela sera essentiel pour améliorer le moral et la sécurité des troupes et, bien sûr, pour renforcer la capacité opérationnelle de la force.

Au moment de la visite de M^{me} Lute, c'est un total de 1 256 membres du personnel civil, c'est-à-dire 23 % des postes autorisés de la MINUAD, qui étaient déployés au Darfour. Les défis que doit relever le personnel de la MINUAD sont nombreux. Ils vont des conditions de vie difficiles à une rotation du personnel, qui est trop élevée et est due aux inquiétudes liées à la sécurité du personnel.

(l'orateur poursuit en anglais)

À la suite de ma visite au Darfour, je me suis rendu à Addis-Abeba, le 27 janvier, où le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Saïd Djinnit, et moi-même avons rencontré M. Mutrif Siddiq, Président du comité technique du Gouvernement soudanais pour la mise en œuvre de la MINUAD. Nous avons eu l'occasion de discuter d'un certain nombre de questions en suspens concernant le déploiement de l'Opération, notamment celles relatives à son équipement, à sa composition et à la finalisation de l'accord sur le statut de ses forces. La réunion a été constructive, toutes les parties insistant sur la nécessité de partir des progrès récents, en particulier s'agissant des négociations autour de l'accord sur le statut des forces. M. Siddiq a toutefois signalé qu'il lui faudrait consulter son gouvernement plus avant, et nous n'avons pas été en mesure de parvenir à des conclusions définitives sur les questions que nous avons abordées.

Comme le Conseil le sait, le Secrétaire général a eu l'occasion de rencontrer le Président Bashir en marge du Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, quelques jours plus tard. Ils y ont discuté plus en profondeur d'un certain nombre de questions en suspens, sur lesquelles le Secrétaire général a fait rapport au Conseil ce mardi. Au premier rang d'entre elles figurait la composition de la force, ce qui, comme le Secrétaire général l'a noté, a eu pour effet d'avancer un peu le déploiement des unités clefs. À cet égard, le

Secrétaire général a indiqué au Président que l'ONU donnerait la priorité au déploiement rapide des troupes éthiopiennes dans le cadre de la MINUAD, étant entendu que les unités thaïlandaise et népalaise seraient déployées simultanément. Je rappelle que ces deux derniers contingents étaient prêts à être déployés à court terme, et que l'adjonction rapide de nouveaux contingents demeure un besoin criant pour la MINUAD.

La question de la composition de la force est l'une des clefs de voûte du succès de la MINUAD, et nous demandons d'urgence qu'une décision soit prise par le Gouvernement au sujet de l'inclusion des unités thaïlandaise et népalaise. Si nous devons les déployer aux côtés des troupes éthiopiennes, il nous faut informer immédiatement la Thaïlande et le Népal afin que les préparatifs d'un déploiement d'urgence puissent être finalisés. L'Éthiopie a indiqué qu'elle serait prête à entamer le déploiement de son bataillon au Darfour avant la fin février, et nous prévoyons que l'avant-garde du bataillon égyptien commencera à se mettre en position dans le courant du mois de mars.

Au vu des discussions ininterrompues que nous avons avec le Gouvernement sur la question de la composition de la force, il est utile de rappeler que la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité stipule que la force doit avoir « un caractère essentiellement africain ». Disposer d'une force qui soit exclusivement africaine est une autre affaire. Il y a de nombreuses raisons importantes qui rendent nécessaire une composition plus large des troupes. Pour obtenir les capacités requises, en particulier certaines qui sont spécifiques, il faudra chercher des fournisseurs de contingents militaires et policiers parmi des pays non africains.

Si nous devons reconfigurer la MINUAD pour en faire une présence de maintien de la paix robuste, crédible et active, un certain nombre de questions doivent être abordées de manière hautement prioritaire. L'Opération hybride se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, et un retard supplémentaire dans le règlement de ces questions aurait des conséquences très négatives sur la mission. Comme on l'a déjà dit, il est essentiel que nous concluions au plus vite tous les accords nécessaires pour permettre le déploiement rapide des unités thaïlandaise et népalaise. Nous avons déjà exprimé notre volonté de donner la priorité aux troupes éthiopiennes et égyptiennes, étant entendu que ces unités asiatiques seraient déployées à temps. Il est également important que la composition des forces de

la MINUAD s'appuie sur un large éventail de pays, étant donné qu'il convient de respecter dûment l'équilibre géographique de la force afin que l'opération soit perçue comme impartiale par toutes les parties.

Sur une note plus positive, nous accueillons avec beaucoup de satisfaction les progrès accomplis avec le Gouvernement dans nos consultations quant à l'accord sur le statut des forces, que nous espérons signer bientôt. L'esprit dans lequel ces négociations se sont déroulées doit donner le ton au règlement de toutes les questions en suspens qui concernent le déploiement de la MINUAD. À cet égard, nous devons encore résoudre un certain nombre de problèmes, y compris s'agissant de la pleine liberté de mouvement de la MINUAD. Comme nous l'avons dit précédemment, le maintien de la paix est une activité de tous les instants, et la force doit être en mesure de patrouiller à toute heure, tant sur le terrain que dans les airs. Nous demandons également la coopération du Gouvernement pour ce qui est de prolonger les visas des sous-traitants qui fournissent actuellement des services aux contingents de la MINUAD au Darfour, jusqu'à ce qu'un nouveau prestataire soit en place. L'appel d'offres est en cours, et nous comptons finaliser cette affaire dans le plus bref délai.

Entre-temps, les fournisseurs de contingents militaires et policiers à la MINUAD doivent faire tout leur possible pour accélérer les préparatifs de déploiement et arriver sur place dès que possible avec les capacités requises. Le Département des opérations de maintien de la paix se tient prêt à fournir toute assistance supplémentaire dont ces fournisseurs pourraient avoir besoin à cet effet.

Cependant, comme le Conseil le sait fort bien, la MINUAD manque toujours cruellement de moyens de transport terrestre et d'avions militaires, lacune qu'il faut combler sans tarder. Nous apprécions les efforts du Royaume-Uni à cet égard; cela dit, nous n'avons toujours pas même la moitié des hélicoptères requis, ni certains équipements de transport au sol. Le Conseil doit comprendre que, si ces moyens cruciaux ne sont pas mis à disposition très rapidement, des contingents supplémentaires ne constitueront pas un substitut suffisant. Le Darfour est vaste, et nous devons être en mesure de déplacer rapidement les troupes vers les points stratégiques. Le Secrétariat continuera d'exploiter toutes les pistes permettant d'obtenir ces moyens, et d'étudier toutes les offres crédibles.

La poursuite des hostilités au Darfour rappelle de manière éclatante que certaines parties au conflit ne sont toujours pas disposées à déposer les armes et à s'engager sur la voie du dialogue. La poursuite des hostilités non seulement prolonge la souffrance de millions de civils dans la région et complique le processus de paix, mais elle aura un impact très négatif sur le déploiement de la MINUAD et détournera la mission de l'exécution de son mandat. À cet égard, le Conseil doit être prêt à envisager l'éventualité que la MINUAD se trouve contrainte d'opérer dans un climat d'hostilités continues, ce qui pourrait compliquer sensiblement nos efforts collectifs pour appuyer l'application de la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité et d'un accord de paix futur au Darfour.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Lila Ratsifandrihamanana.

M^{me} Ratsifandrihamanana : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir conviés à la présente séance consacrée à un sujet qui demeure en relief de nos préoccupations partagées. Je félicite M. Jan Eliasson et M. Guéhenno pour leurs rapports exhaustifs auxquels l'Union africaine adhère parfaitement, étant l'un des piliers de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Notre participation à la présente séance va au-delà du symbolique acte de présence. Nous sommes ici avant tout pour réaffirmer le ferme engagement de l'Union africaine à assumer ses devoirs et responsabilités, à œuvrer en tandem avec les Nations Unies en vue de la réussite du déploiement effectif de la MINUAD et de l'Opération hybride dans son intégralité. Nous sommes aussi ici pour réaffirmer notre volonté d'asseoir une franche collaboration avec tous les partenaires investis dans cette entreprise inédite, ayant conscience de l'ampleur du défi. Cette opération sans précédent n'a pas droit à la défaite. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire preuve de solidarité et de confiance réciproque.

Nous sommes aussi ici pour rappeler le long et difficile chemin parcouru, les multiples obstacles, et les difficultés rémanentes, avant le tournant décisif du 31 décembre 2007 : le transfert d'autorité de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) vers la MINUAD, un jalon remarquable dans la quête de la paix au Darfour et dans la région. Nous saisissons cette occasion pour saluer encore une fois le personnel et les troupes qui ont composé la MUAS pour leur

abnégation et le travail héroïque qu'ils ont accompli dans des conditions extrêmement difficiles.

Nous sommes ici aussi, par ailleurs, pour partager les décisions adoptées lors du dernier Sommet de l'Union africaine. Les chefs d'État et de gouvernement ont mis l'accent sur la relance des pourparlers de paix depuis le 27 octobre 2007 à Syrte. À cet égard, l'Assemblée de l'Union africaine a réaffirmé son soutien aux efforts conjoints des deux envoyés spéciaux, M. Jan Eliasson et M. Salim Ahmed Salim, et a appelé les différentes parties concernées à coopérer davantage, la voix des armes n'étant plus une alternative. Le Gouvernement soudanais a été fortement encouragé à continuer à collaborer avec l'Union africaine et l'ONU, en vue de faciliter la mise en œuvre du mandat de la MINUAD.

Nous saisissons cette occasion pour saluer et encourager les troupes composant la MINUAD, et remercier les pays contributeurs de troupes et les pays donateurs pour leur générosité.

Comme nous le constatons, il n'y a pas eu de déficit de volonté mais plutôt déficit de moyens. Et nous appelons aujourd'hui le Conseil à se pencher significativement sur les problèmes de moyens et les problèmes logistiques qui ont été évoqués tout à l'heure par M. Guéhenno.

Nous réalisons cependant que beaucoup reste à entreprendre avant l'atteinte de notre objectif partagé : la paix et le retour effectif à la normalité de la situation au Darfour, au Soudan et dans toute la région, car il nous faut être plus attentif, l'instabilité au Darfour a fait tache d'huile dans la région et de nouvelles préoccupations nous assaillent avec les derniers événements au Tchad comme au Kenya.

(l'orateur poursuit en anglais)

L'opération de la MINUAD représente un témoignage concret du partenariat nouveau, qui se dégage entre l'ONU et les organisations régionales, comme l'Union africaine, dans la quête constante de la paix et de la sécurité internationales. Nous encourageons le Conseil à continuer de renforcer son appui aux efforts déployés par les organisations régionales au nom du Conseil, qui reste le principal gardien de la paix et de la sécurité internationales au titre de la Charte des Nations Unies.

Nous lançons donc un appel à tous pour poursuivre l'appui au processus et pour que toutes les mesures nécessaires soient prises afin de combler les

lacunes en matière de capacités essentielles nécessaires pour assurer l'efficacité de la MINUAD. Nous remercions le Gouvernement soudanais de la coopération dont il a fait preuve jusqu'à présent et nous l'appelons instamment à poursuivre dans cet esprit, afin que l'on puisse trouver une solution aux questions encore en suspens concernant le transport terrestre et aérien et la liberté de mouvement de la MINUAD. Nous pensons que cela aidera considérablement à faciliter le déploiement rapide et sans heurts des diverses composantes de la MINUAD.

En ce qui concerne les relations entre le Tchad et le Soudan, l'Union africaine continue d'encourager constamment les deux États membres, avec le concours de S. E. le colonel Mouammar Kadhafi, dirigeant de la grande Jamahiriya arabe libyenne.

Nous pensons que le succès de l'Opération hybride dépend dans une large mesure de la conclusion rapide d'un accord politique global. À cet égard, nous réaffirmons l'engagement de l'Union africaine à continuer à travailler en étroite collaboration avec l'ONU pour faire progresser le processus politique. Nous reconnaissons que des défis évidents se posent dans ce processus, mais nous sommes convaincus que les parties et les parties intéressées continueront de jouer un rôle constructif pour faire progresser le processus de paix. Nous sommes encouragés de voir que certains mouvements sont prêts à unifier leurs positions en une plate-forme de négociation commune.

(l'orateur reprend en français)

Pour terminer, je ne peux conclure sans faire part de nos sincères appréciations encore une fois à M. Guéhenno et à M. Jan Eliasson pour leurs efforts inlassables dans ce processus. Enfin, je me fais l'écho de tous les Africains et Africaines épris de paix pour remercier et renouveler encore une fois notre confiance à tous les membres de ce Conseil.

Le Président *(parle en espagnol)* : Nous remercions M^{me} Lila Ratsifandrihamanana de sa déclaration. Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Kafando (Burkina Faso) : Les comptes rendus que nous venons d'écouter, présentés successivement par M. Eliasson, Représentant spécial du Secrétaire général, et par M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint au Département des opérations de maintien de la paix, que nous remercions de tout cœur, laissent entrevoir une évolution qui ne confine pas tout

à fait au pessimisme, s'agissant du déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), dans la mesure où certains indicateurs, jusque-là opaques, deviennent tout de même visibles, selon les informations mêmes que le Secrétaire général de l'ONU, après ses entretiens avec les plus hautes autorités soudanaises, nous a fournies. Ainsi, de l'acceptation par les autorités soudanaises d'élargir le contingent de la MINUAD à la participation de certains pays extra-africains. Ainsi, également de l'engagement du Président soudanais d'autoriser la signature de l'accord sur le statut des forces. Il est vrai qu'aux dernières nouvelles, cet accord n'a toujours pas été signé, mais ne perdons pas espoir.

Autre fait, le redressement de la situation au Tchad, même encore précaire après les deux derniers conflits, indique, on peut le penser, qu'il y a de fortes chances que la Force de l'Union européenne (EUFOR) et la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) puissent être déployées d'ici là, pourvoyant ainsi l'Opération hybride d'un contrefort appréciable. Nous voudrions en tous les cas, saluer ce désir d'ouverture annoncé par le gouvernement de Khartoum.

Toutefois, en dépit de ces signes quelque peu encourageants, il importe de rester vigilants, tant la situation humanitaire et sécuritaire continue à se détériorer, comme l'ont si bien relevé les comptes rendus que nous venons d'écouter de la part de M. Eliasson et de M. Guéhenno. En effet, point n'est besoin de souligner que les populations civiles, qui en sont les premières victimes, fondent leur espoir sur un déploiement rapide et effectif de la MINUAD.

Comme je l'avais rappelé lors d'une précédente réunion, le Burkina Faso, mon pays, a déjà marqué sa disponibilité à prendre part à cette opération par la mise à disposition d'un contingent de 800 personnes, c'est-à-dire, d'un bataillon. C'est l'occasion pour nous de saluer l'engagement des pays contributeurs, en particulier ceux qui se sont généreusement manifestés pour pourvoir les moyens logistiques sans lesquels, nous devons parfaitement en convenir, la MINUAD ne pourrait être opérationnelle.

Les exposés que nous venons d'entendre laissent tout de même présager, et personne ne le conteste, que la situation dans son ensemble reste encore lourde de dangers. En attestent les dernières attaques de groupes armés contre le Tchad, le regain de tension entre ce pays et le Soudan, les exactions opérées par les

groupes armés rebelles – toutes choses qui demeurent évidemment compromettantes pour le déploiement effectif de la MINUAD dans la région. Il y va aussi pour la stabilité de la région que les différentes parties soudanaises, bien entendu – Gouvernement et groupes armés – optent pour le dialogue comme voie privilégiée de règlement de leurs différends, en ayant pour unique objectif l'intérêt général.

À cet égard, ma délégation tient à saluer les efforts déployés par la médiation en vue d'une unification des mouvements armés ainsi que de la tenue d'une conférence de pourparlers de fond qui puisse aboutir à une juste solution négociée du différend.

À près de 40 jours de la date officielle pour le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, c'est un truisme que de dire que nous avons pris un sérieux retard, pas seulement par rapport au programme, mais surtout au regard du drame chaque jour préoccupant et angoissant qui se joue sur le terrain. Il n'y a donc qu'un seul souhait que nous puissions formuler : que les choses bougent enfin, et pour cela, nous souhaitons beaucoup de courage à M. Eliasson et à M. Guéhenno qui, nous le savons, se dépensent sans compter pour le succès de cette opération titanesque, nonobstant les difficultés et les impasses actuelles. Je félicite aussi M^{me} Ratsifandrihamanana, Observateur de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, d'avoir donné un éclairage intéressant de la situation sur le terrain vu du côté de l'Union africaine, que nous approuvons entièrement.

Pour terminer, je ne puis manquer de m'associer au Président, pour féliciter notre collègue de la Croatie, Mirjana Mladineo, qui hélas doit nous quitter. Je lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle affectation.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine voudrait remercier le Secrétaire général adjoint Guéhenno et l'Envoyé spécial Eliasson pour leurs exposés consacrés au déploiement de l'opération de maintien de la paix au Darfour et à l'évolution récente du processus politique.

En juillet dernier, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1769 (2007), qui donnait corps aux réalisations de la communauté internationale à ce jour pour promouvoir le règlement de la question du Darfour. Le Gouvernement chinois prête une grande attention à la question du Darfour. Nous appuyons vigoureusement la stratégie à volets appropriée, qui

promeut le processus politique et le déploiement de l'opération de maintien de la paix de manière équilibrée, et qui cherche à régler la question grâce au dialogue et à la coopération de manière progressive et prudente.

Grâce aux énormes efforts déployés par toutes les parties, des progrès ont été enregistrés dans le déploiement de l'opération de maintien de la paix. Cette année, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour a formellement assumé la responsabilité du maintien de la paix au Darfour, succédant à la Mission de l'Union africaine. Le Secrétariat, l'Union africaine et le Gouvernement soudanais ont récemment eu des entretiens fructueux sur certaines questions techniques. La Chine voudrait dire sa gratitude au Secrétariat, à l'Union africaine et au Gouvernement du Soudan pour ces efforts.

Les faits démontrent que tant que les parties peuvent s'asseoir patiemment à la table des négociations, dans la bonne foi et dans un climat propice à des consultations sur un pied d'égalité, il est possible de régler toutes les questions. Certes, l'Opération hybride ne s'est pas déroulée jusqu'ici comme nous l'espérons. Les effectifs des contingents sur le terrain sont très loin de l'objectif. Le climat en matière de sécurité se dégrade. L'équipement n'a pas encore été totalement livré. Les conditions sont difficiles. La Chine espère que toutes les parties concernées feront montre de bonne volonté, renforceront leur confiance mutuelle et s'emploieront tout particulièrement à améliorer les communications et la coordination.

Il convient de régler les problèmes qui se sont posés par le biais de consultations. Il importe d'éviter les récriminations. Le mécanisme tripartite doit être l'instrument essentiel et jouer un rôle majeur pour consolider les progrès obtenus et faciliter le règlement des problèmes qui se posent.

Il faut souligner que la mise en œuvre de la résolution 1769 (2007) n'incombe pas uniquement au Secrétariat, à l'Union africaine ou au Gouvernement soudanais. La communauté internationale doit partager cette responsabilité en fournissant les ressources, l'équipement et le personnel indispensables, notamment les moyens de transport terrestre et aérien dont le besoin est urgent. Seuls les efforts conjoints de la communauté internationale dans son ensemble permettront à la force hybride d'être déployée sans entrave sur le terrain et de jouer un rôle effectif.

La communauté internationale dans son ensemble s'accorde à juger nécessaire le déploiement rapide de la force hybride. Le peuple du Darfour attend également avec impatience son déploiement. Toutes les parties concernées au Darfour, y compris les groupes rebelles, ont l'obligation d'assurer la sûreté et la sécurité de tous les soldats de la paix. Les menaces, quelles qu'elles soient, sont inacceptables. La force hybride devrait aussi renforcer efficacement les mesures de sécurité pour apaiser les craintes des pays fournisseurs de contingent.

L'issue finale de la situation au Darfour dépendra du succès du processus politique. Le processus politique et le déploiement de l'opération de maintien de la paix se complètent. En l'absence d'un accord de paix politique en tant que base, il n'y aura pas de paix à préserver au Darfour. L'opération de maintien de la paix n'aura plus aucun sens.

La Chine voudrait dire sa gratitude aux Envoyés spéciaux Eliasson et Salim pour leurs efforts afin de promouvoir le processus politique au Darfour. La Chine appuie les entretiens lancés en octobre dernier à Syrte.

Hélas, le processus politique au Darfour est toutefois à la traîne derrière le déploiement de l'opération de maintien de la paix. Les principales factions rebelles demeurent intransigeantes et boycottent le processus de négociation. La Chine en est vivement préoccupée. Nous invitons solennellement ces factions à se focaliser prioritairement sur les intérêts généraux qui vont de pair avec la stabilité nationale et le bien-être de la population du Darfour, à répondre favorablement à la cause soutenue par la communauté internationale et à faire rapidement le bon choix. Le Conseil de sécurité devrait lui aussi redoubler d'énergie pour faciliter le processus politique au Darfour. La Chine espère également que le pays concerné sera en mesure d'exercer une plus grande influence sur les factions rebelles afin qu'elles infléchissent leurs positions et prennent part aux négociations.

Les problèmes du Darfour sont avant tout imputables à la pauvreté et à l'arriération. Par sa nature même, c'est une question de développement. Comme l'a souligné le Secrétaire général Ban Ki-moon il y a quelques jours seulement dans une allocution à l'Assemblée générale, les différends sur les ressources en eau sont une cause importante du conflit au Darfour. La communauté internationale devrait s'attaquer tant aux symptômes qu'aux causes profondes pour faciliter le règlement de la question du Darfour. Elle devrait

prêter de l'importance au développement social et économique et fournir une aide humanitaire et au développement. Dans le même temps, ce n'est qu'en améliorant les conditions de vie sur le terrain que l'on viendra réellement à bout des causes du conflit et que l'on améliorera le climat sécuritaire.

En tant que membre responsable de la communauté internationale, la Chine a déployé un certain nombre d'efforts vigoureux pour trouver un règlement approprié de la question du Darfour. La Chine continuera à travailler avec les parties concernées par divers canaux pour renforcer la confiance mutuelle et rapprocher les positions.

En réponse à l'appel du Secrétariat, la Chine a envoyé un contingent au Darfour, qui a été parmi les premiers à arriver sur le terrain. La majeure partie de l'aide humanitaire fournie par la Chine au Darfour, qui s'élève à 80 millions de yuan renminbi, a été acheminée et distribuée. Le Gouvernement chinois a également fourni un appui aux entreprises chinoises qui participent à des projets de construction d'écoles, de forage de puits et d'approvisionnement en eau.

La Chine continuera d'œuvrer avec la communauté internationale en vue d'un règlement rapide de la question du Darfour et du rétablissement de la paix, de la stabilité et du développement dans cette région.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux orateurs précédents qui ont souhaité la bienvenue à M. Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général, et l'ont remercié de son exposé sur le processus politique au Darfour, ainsi qu'à M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, le remerciant d'avoir fourni une mise à jour sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Ma délégation tient à réaffirmer une fois encore son soutien constant aux efforts inlassables que M. Eliasson, de concert avec son homologue de l'Union africaine, M. Salim Salim, déploie en faveur du processus politique de manière à parvenir à un règlement politique durable et négocié sur la question du Darfour. Nous estimons qu'il est impératif que le Conseil de sécurité réaffirme son soutien continu à ce processus, qui doit être irréversible, et qu'il fasse clairement comprendre à toutes les parties que nous appuyons pleinement les efforts de l'Envoyé spécial.

Nous notons dans le rapport que les rebelles se sont maintenant rassemblés en cinq grands groupes, ce qui leur donne la possibilité de pouvoir convenir d'une position commune pour les négociations. Nous soulignons combien il est important que ces groupes participent pleinement au processus de négociation encouragé par les envoyés spéciaux de l'Union africaine et de l'ONU. M. Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général, a dans son exposé parlé de « masse critique ». Il est absolument impératif que toutes les parties appuient le processus de paix et y contribuent, de manière à pouvoir atténuer sans délai les souffrances de la population du Darfour et du Soudan en général.

Il est également crucial que toutes les parties cessent les hostilités et renoncent à recourir à la force, afin de permettre d'avancer sur le front politique. Outre la phase politique et celle de maintien de la paix, la cessation des hostilités et le cessez-le-feu sont une phase des conclusions d'Addis-Abeba, de 2006, qui reste encore à mettre en œuvre. Nous devons étudier et examiner plus attentivement les moyens d'assurer une cessation durable des hostilités et nous devons relancer les dispositifs précédents de cessez-le-feu et même les dépasser. L'essentiel est de créer les conditions propices au processus politique.

Le processus politique est la pierre angulaire des efforts que la communauté internationale déploie pour aider le Soudan à régler la question du Darfour. Le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et le processus politique devraient se renforcer mutuellement. Nous estimons comme le Secrétaire général que l'efficacité du déploiement de la MINUAD ne se mesurera qu'à l'aune de l'efficacité du processus politique qu'elle a précisément pour mandat d'appuyer. Dans le même temps, nous espérons que la MINUAD sera en mesure d'apporter une plus grande sécurité à la population civile sur le terrain et d'insuffler davantage d'élan et de confiance dans le processus politique.

Nous sommes par conséquent quelque peu encouragés par les progrès importants intervenus concernant l'accord sur le statut de la mission et la composition des contingents. Ces avancées sont les bienvenues pour le déploiement de la MINUAD et elles devraient être appréciées à leur juste valeur. Nous restons convaincus de l'efficacité du mécanisme tripartite rassemblant le Secrétariat, l'Union africaine et le Gouvernement soudanais pour régler les problèmes liés au déploiement de la MINUAD.

Nous voudrions faire écho à la déclaration prononcée en début de semaine par le Secrétaire général qui demandait aux pays fournissant des contingents à la MINUAD d'accélérer leurs préparatifs de manière à ce qu'ils puissent arriver sur le théâtre des opérations le plus rapidement possible. De plus, il importe que les membres de la communauté internationale qui sont en mesure de contribuer des unités de transport aérien et terrestre le fassent.

Les récentes incursions des rebelles au Tchad et leurs possibles conséquences sur nos efforts au Darfour nous rappellent les retards que risque de rencontrer le processus politique au Darfour. Les relations entre le Soudan et le Tchad sont en fait déterminantes pour la stabilité des deux pays. À cet égard, nous les invitons instamment à respecter et à sécuriser leur frontière commune, conformément aux accords bilatéraux qu'ils ont passés, en particulier les accords de Tripoli et de Riyad.

Plus de 4,2 millions de personnes au Darfour sont tributaires de l'assistance humanitaire. Nous saluons les efforts déployés par les organisations humanitaires internationales pour fournir une aide à ceux qui en ont besoin. Il est très regrettable que les travailleurs humanitaires aient continué d'être la cible de violences et d'attaques à main armée. Le Communiqué commun sur la facilitation des activités humanitaires devrait être pleinement appuyé et mis en œuvre. Le Conseil de sécurité devrait être prêt à envisager des mesures complémentaires contre ceux qui attaquent les travailleurs humanitaires au service des personnes dans le besoin.

Ma délégation est persuadée qu'il est indispensable de réaliser des progrès sur tous les fronts au Darfour, à savoir les volets politique, du maintien de la paix, de la cessation des hostilités et humanitaire, pour parvenir à une paix globale. Il faut pour cela que toutes les parties, notamment la communauté internationale, le Gouvernement soudanais et les rebelles, adoptent une démarche constructive et apportent de réelles contributions. Mais à l'évidence, le processus politique reste au centre de tous ces efforts. Nous souhaitons à M. Eliasson et à M. Salim plein succès dans leurs activités.

Enfin, je voudrais adresser tous mes vœux de réussite à notre collègue, la Représentante permanente de la Croatie, dans ses activités futures.

M. Weisleder (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Comme les orateurs qui m'ont précédé, je remercie

M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et M. Jan Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Darfour, des exposés qu'ils ont présentés au Conseil.

La situation au Darfour est une source de grave préoccupation pour le Costa Rica. Nous sommes confrontés à une crise humanitaire qui s'aggrave chaque jour, et ce, en dépit des efforts et des moyens gigantesques déployés par la communauté internationale. Toutefois, le Conseil de sécurité ne doit pas oublier que cette crise humanitaire est la manifestation et la conséquence d'une crise plus ancienne, une crise cette fois politique portée à son paroxysme et qui a culminé avec le sacrifice irresponsable de centaines de milliers de personnes, y compris un grand nombre de femmes et d'enfants.

C'est pourquoi, lorsque nous analysons la situation au Darfour et la question du déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), nous ne devons pas perdre de vue le fait que toute solution à la crise humanitaire sera tributaire d'une solution à la crise politique, laquelle ne pourra intervenir que grâce à un processus politique de consultation rassemblant toutes les parties.

Mon gouvernement lance un appel aux parties pour qu'elles s'engagent en faveur de la paix et qu'elles cherchent les espaces de dialogue et les mécanismes de négociation capables de leur permettre d'aplanir leurs divergences. Nous saluons les efforts déployés en ce sens par le Secrétaire général et par ses envoyés spéciaux.

Notre Organisation est composée d'États souverains, d'États disposant non seulement de droits égaux mais aussi de responsabilités égales. Le Costa Rica est convaincu que la souveraineté est plus encore une obligation qu'un droit, et que l'obligation première de chaque État est de protéger les personnes qui vivent sur son territoire. C'est pourquoi nous demandons respectueusement mais avec force au Gouvernement soudanais d'exercer son obligation souveraine de protéger les centaines de milliers de personnes qui subissent chaque jour les conséquences de cette guerre fratricide.

Nous déplorons que de plus en plus de rapports fassent état de crimes commis contre les populations civiles, y compris les enfants, ainsi que de l'augmentation du nombre de cas de violence sexuelle. Nous condamnons vigoureusement le recours à ces pratiques en tant que moyen d'exercer des pressions

politiques. En ce sens, nous réaffirmons l'importance et la validité des résolutions 1325 (2000), 1612 (2005) et 1674 (2006) du Conseil.

Le remplacement de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a constitué un pas important sur la voie d'un règlement efficace du conflit au Darfour. Cependant, l'exécution du mandat confié à cette mission se trouve sérieusement compromise. Le report, une fois de plus, de la signature de l'accord sur le statut des forces par le Gouvernement soudanais, le manque d'équipements nécessaires pour mener à bien les tâches confiées et la stabilité régionale précaire, en particulier en ce qui concerne les relations entre le Tchad et le Soudan, ruinent les espoirs des milliers de personnes touchées par ce conflit.

L'obtention de résultats positifs par les opérations de maintien de la paix dépend en grande partie de l'existence de conditions favorables au déploiement rapide, efficace et assorti des meilleures garanties de sécurité possibles de ceux qui mènent à bien ces opérations. Malheureusement, cela reste un défi à relever dans le cas de la MINUAD. C'est pourquoi nous nous associons avec force aux demandes répétées adressées par le Secrétaire général, d'une part, au Gouvernement soudanais pour qu'il facilite le déploiement complet de cette mission dans les meilleurs délais et, d'autre part, aux États membres pour qu'ils fournissent à la MINUAD les équipements et les hélicoptères nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat.

La justice est une composante indispensable de l'instauration d'une paix durable. Les auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et du crime de génocide portent atteinte à la dignité de l'être humain et à la conscience de la communauté internationale; c'est pourquoi ils doivent être traduits en justice dès que possible.

Le Costa Rica réaffirme son engagement à l'égard de la Cour pénale internationale et, à ce titre, tient à souligner l'obligation du Gouvernement soudanais de coopérer avec cette instance conformément aux dispositions de la résolution 1593 (2005). L'engagement de la communauté internationale de promouvoir la paix impose au Conseil de sécurité de ne pas s'en tenir à l'exercice rhétorique, mais de garantir le respect de ses résolutions et l'exécution des mandats qui en découlent.

Nous pensons que la crise au Darfour ne sera pas réglée seulement par l'adoption de résolutions au sein de cette institution collégiale; de même, les besoins humanitaires des populations touchées ne seront pas satisfaits par le vote de ses 15 membres. C'est le suivi permanent et minutieux de toutes les zones du conflit, l'exigence effective du respect des dispositions adoptées par cet organe, l'attribution ponctuelle de responsabilités et l'appui à la volonté sincère des parties de surmonter les obstacles et les conflits de base qui assureront, en fin de compte, le maintien de la paix et de la sécurité internationales dans cette région.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions de présider la séance d'aujourd'hui. Je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Jan Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Darfour, dont certains préfèrent se souvenir qu'il fut un Président de l'Assemblée générale apprécié. Je souhaite également la bienvenue à M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et le remercie de son exposé. Je souhaite également la bienvenue à mon chef, S. E. M^{me} Lila Ratsifandrihamanana, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'ONU, et la remercie de sa déclaration.

Ma délégation appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial des Nations Unies, M. Jan Eliasson, et son collègue de l'Union africaine, M. Salim Ahmed Salim, pour continuer d'intensifier les consultations, les engagements et la médiation avec le Gouvernement soudanais et les mouvements non signataires. Pour nous, le processus politique est également un des principaux piliers du processus de paix au Soudan. C'est pourquoi son succès est tout aussi important pour nous que toutes les autres actions entreprises là-bas.

Aussi nous félicitons-nous des progrès signalés au niveau des efforts d'unification des mouvements, au cours des mois de novembre et de décembre. Cependant, la fragilité relative de ces coalitions nous préoccupe encore. En fait, après avoir écouté attentivement M. Eliasson, on a l'impression que le processus politique est, pour le moins, extrêmement lent. Je me demande si, à la fin de notre réunion, M. Eliasson serait peut-être en mesure de faire des propositions concernant la façon dont le Conseil pourrait l'aider, ainsi que M. Salim, à faire avancer le processus.

Nous constatons avec préoccupation que la fragmentation antérieure des diverses factions rebelles

a persisté, que certaines ont fait preuve de peu de détermination et que d'autres continuent de subordonner leur participation à des conditions préalables. À cet égard, ma délégation appelle les chefs de ces mouvements rebelles à s'associer au processus politique, en entérinant rapidement leurs positions communes. À l'évidence, le Conseil de sécurité devrait être en mesure d'adopter une attitude ferme face à ceux qui retardent délibérément leur participation à ces négociations, faisant plutôt le choix d'exercer des violences contre la population innocente du Darfour, qui a déjà trop souffert.

Nous appelons la communauté internationale à faire également tout ce qui est en son pouvoir pour veiller à ce que tous participent au processus de paix sans conditions, parce que les pourparlers de paix constituent un élément essentiel du règlement du conflit au Darfour.

Nous nous félicitons des progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre de la résolution 1769 (2007), en particulier du transfert de compétences de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), dont on a fait mention précédemment. Nous exhortons l'ONU, l'Union africaine et le Gouvernement soudanais à accélérer davantage le processus et à veiller à ce que la MINUAD soit complètement déployée. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la mise au point de l'accord sur le statut des forces. À l'évidence, le succès de la MINUAD dépend de la coopération de toutes les parties concernées. À cet égard, nous tenons à souligner la nécessité d'un dialogue permanent entre l'ONU, l'Union africaine et le Gouvernement soudanais.

Ma délégation demeure préoccupée par le fait que le processus de mise en place d'unités de transport terrestre et aérien n'a pas encore abouti. Comme on l'a souligné à plusieurs reprises, ces capacités sont indispensables non seulement pour le déploiement dans les délais de la MINUAD, mais également pour l'exécution de son mandat. Nous pensons qu'une MINUAD robuste et efficace contribuera à la stabilité à long terme au Darfour.

La menace qui pèse sur la population civile le long de la frontière avec le Tchad, ainsi que les récentes tentatives de déstabilisation du Gouvernement tchadien par la force sont un autre grave sujet de préoccupation. Toutes les mesures nécessaires doivent

être prises pour assurer la sécurité de la population civile, des personnes déplacées et des femmes et des enfants au Darfour. Il convient de créer les conditions qui permettront à l'aide humanitaire d'atteindre les groupes de population qui en ont besoin.

Voilà longtemps déjà que la situation au Darfour retient l'attention de la communauté internationale. Nous sommes donc reconnaissants au Secrétaire général, au Département des opérations de maintien de la paix et aux autres acteurs de tout ce qui a été fait pour qu'elle devienne une question prioritaire.

Ma délégation reste préoccupée de voir que la détérioration des conditions de sécurité sur le terrain et le regain des tensions entre le Soudan et le Tchad rendent encore plus difficile la recherche d'une solution politique au Darfour. Nous continuons d'affirmer que la question du Darfour ne peut avoir qu'une solution politique. Il est toutefois possible de parvenir à la paix moyennant un dialogue et des négociations politiques et, pour cela, moyennant le déploiement d'une force de maintien de la paix capable d'avoir une influence réelle.

Nous rappelons avec force que la paix au Soudan est indivisible. Ma délégation se réjouit donc que la Mission des Nations Unies au Soudan, la MANUAD et les envoyés spéciaux travaillent en coordination étroite.

Enfin, je fais mes adieux à l'Ambassadrice Mladineo, que j'ai toujours appelée ma sœur au Conseil. Puisque je n'aurai dorénavant plus de sœur au Conseil, je pense que je vais bien m'ennuyer.

M. Ripert (France) : Tout d'abord, je voudrais moi aussi remercier MM. Eliasson et Guéhenno de leurs exposés. Ils ont tous les deux souligné les efforts inlassables du Secrétariat de l'ONU et de l'Union africaine, que ma délégation tient à saluer. Mais ils ont aussi montré que le chemin était encore long pour parvenir à la paix au Darfour et, surtout, pour recréer des conditions de sécurité qui permettront le retour des populations dans leurs villages et sur leurs terres, car tel est bien notre but.

Notre préoccupation première demeure la sécurité des populations. Plus que jamais, nous sommes préoccupés par la poursuite des violences contre les civils ainsi que par les attaques contre les personnels humanitaires qui s'efforcent de leur prêter assistance. Alors que la situation humanitaire des populations n'a cessé de se dégrader depuis l'année dernière, les

restrictions délibérées à l'accès humanitaire sur le terrain demeurent. À ce jour, elles affectent gravement des centaines de milliers de personnes, privées de toute assistance. La France condamne avec la plus grande fermeté les attaques dirigées contre les personnels humanitaires, qui ont augmenté de 150 % en 2007, et appelle toutes les parties à cesser réellement les hostilités et à préserver l'accès humanitaire aux personnes qui ont besoin d'assistance.

À cet égard, nous prenons note avec satisfaction de l'extension par le Gouvernement soudanais du moratoire sur l'accès humanitaire et nous invitons les autorités soudanaises à en assurer la pleine mise en œuvre et à faciliter effectivement l'acheminement de l'aide humanitaire au Darfour.

L'insécurité généralisée doit nous inciter à redoubler d'efforts pour assurer un déploiement rapide de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous savons que le Secrétaire général et le Département des opérations de maintien de la paix font le maximum, de concert avec l'Union africaine, pour rassembler rapidement une force crédible, c'est-à-dire robuste, réellement à même de protéger les populations et donc de rétablir la confiance indispensable avec la population, dont a parlé tout à l'heure M. Jean-Marie Guéhenno.

Nous appelons les autorités soudanaises à apporter leur aide aux Nations Unies et à l'Union africaine, comme elles s'y sont engagées à plusieurs reprises, et à tenir parole au lieu de multiplier les conditions, qui sont parfois contraires aux principes et aux règles des Nations Unies et ont pour effet de ralentir le déploiement, voire de compromettre l'efficacité de l'opération. Les propositions faites par le Département des opérations de maintien de la paix nous paraissent être réalistes et, selon nous, le Conseil doit les appuyer clairement.

Cette même préoccupation de la sécurité des populations nous conduit à souhaiter un déploiement rapide de la force de l'Union européenne et de la mission des Nations Unies dans l'est du Tchad et dans le nord-est de la République centrafricaine. La MINUAD, d'une part, la Force de l'Union européenne et la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), d'autre part, ont pour vocation de répondre à la même crise humanitaire, qui ne s'est pas arrêtée aux frontières du Soudan. Les réfugiés soudanais au Tchad ainsi que les personnes déplacées et les autres populations

vulnérables présentes des deux côtés de la frontière, comme en République centrafricaine, méritent tous d'être protégés et aidés.

La récente crise au Tchad, qui a été provoquée par une tentative de prise du pouvoir par la force de la part de groupes rebelles, condamnée par l'Union africaine et le Conseil de sécurité, a retardé ces déploiements. C'était d'ailleurs probablement l'un des buts poursuivis par les rebelles et par leurs protecteurs. Il y a pourtant urgence. Nous nous réjouissons donc de l'intention de l'Union africaine de reprendre ses opérations dans les prochains jours, dès que les conditions de sécurité le permettront. Nous relevons également avec grande satisfaction l'appel lancé il y a peu par le Président Idriss Déby en faveur de la poursuite de l'opération humanitaire dans l'est du Tchad.

Il est clair que le Darfour ne parviendra pas à une stabilité durable sans l'aboutissement du processus politique conduit par MM. Eliasson et Salim Ahmed Salim. Nous en appelons à la responsabilité de tous les acteurs. Chacun d'eux affirme agir dans l'intérêt du Darfour. Ils doivent maintenant le prouver. Ceux qui continuent à recourir à la violence doivent faire taire les armes immédiatement, conformément aux engagements successifs qu'ils ont pris publiquement. Ceux qui restent en retrait de la table des négociations doivent la rejoindre alors qu'il en est encore temps. La France, pour sa part, agit dans ce sens, tel que cela a été souhaité par MM. Eliasson et Salim Ahmed Salim.

Ma délégation souhaite réitérer son soutien à l'approche des médiateurs consistant à associer la société civile aux discussions. Nous sommes très attachés à ce que le processus politique ne donne pas seulement voix au chapitre aux belligérants, mais aussi aux représentants de ceux qui ont été les victimes des violences et qui sont la raison même de notre volonté de résoudre la crise. En particulier, la voix des centaines de milliers de personnes déplacées doit pouvoir se faire entendre.

Enfin, ma délégation est très attachée à ce que les crimes commis au Darfour ne restent pas impunis. La Cour pénale internationale doit pouvoir poursuivre son action sur les plus graves d'entre eux, dont certains auteurs continuent malheureusement à bénéficier de la protection des autorités soudanaises.

Avant de conclure et sur une note plus gaie, je voudrais moi aussi me joindre à ceux qui souhaitent à notre collègue et amie l'Ambassadrice de la Croatie un

plein succès dans sa mission importante auprès de l'ONU s'agissant de défendre nos idéaux et nos valeurs de respect des droits de l'homme et de la dignité humaine.

M. Ettalhi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : D'emblée, je remercie à mon tour le Secrétaire général Ban Ki-moon des efforts qu'il déploie pour résoudre la situation au Darfour et promouvoir la paix et la sécurité dans la province et en Afrique en général. De même, nous saluons la présence de M. Jan Eliasson et le remercions de l'exposé très utile qu'il a présenté au Conseil de sécurité. Nous le félicitons de l'action qu'il mène aux côtés de l'Envoyé de l'Union africaine, M. Salim Ahmed Salim. Nous réaffirmons notre adhésion à la décision du Secrétariat de proroger le mandat de M. Eliasson. Par ailleurs, nous remercions M. Guéhenno de son exposé. Je souhaite également la bienvenue à l'Observatrice permanente de l'Union africaine et la remercie de sa déclaration.

L'exposé de M. Eliasson rend compte de ce qu'il a entrepris ces derniers mois avec son homologue afin de convaincre l'ensemble des parties de s'asseoir à la table des négociations, d'accorder leurs mouvements et positions et de relancer les pourparlers engagés à Syrte en octobre 2007. Nous jugeons cette mission digne d'éloges parce qu'elle tient clairement compte des difficultés à surmonter, la principale étant l'absence de certaines factions dans le processus de paix.

S'agissant de la crise au Darfour, nous devons mettre l'accent sur le fait que la paix ne peut pas être instaurée tant qu'un processus de paix global n'a pas été lancé et que les conditions n'ont pas été réunies pour ancrer ce processus dans la réalité. Ma délégation tient à insister sur certains aspects de la question.

Premièrement, nous apprécions l'approche adoptée par les deux envoyés spéciaux qui consiste à consulter les différentes parties afin d'unifier les mouvements et de coordonner leurs positions en vue de préparer des consultations objectives à Syrte. Nous sommes conscients de la complexité de la mission, comme l'a souligné M. Eliasson, mais nous devons maintenir nos efforts et poursuivre nos contacts à cet égard.

Deuxièmement, pour que le processus politique soit couronné de succès, tous les participants doivent cesser les hostilités sur-le-champ et prendre part aux pourparlers de paix sans condition préalable, évitant ainsi que leurs positions ne soient liées à la vitesse de

déploiement et à la taille de la force au Darfour. C'est là un point fondamental.

Troisièmement, nous sommes profondément préoccupés par la position de certains groupes qui persistent à refuser de s'impliquer dans le processus politique et à tourner le dos aux initiatives de négociation. Nous réaffirmons l'importance pour certains acteurs, dont ce conseil, d'exercer une pression appropriée sur ces groupes afin qu'ils reconsidèrent leur position et décident de rejoindre le processus politique, faisant par là preuve de bonne volonté, sans aucune condition préalable. Le Conseil doit adopter les mesures nécessaires en ce qui concerne ces groupes.

Quatrièmement, la Libye suit de près l'évolution de la situation au Darfour, qui se trouve le long de sa frontière, et espère fournir toute l'assistance possible afin de restaurer la paix et la sécurité dans la province. La Libye tient à voir s'accélérer le processus de paix et continuera d'apporter son appui aux deux médiateurs et de jouer un rôle actif, notamment en exerçant ses bons offices. Nous appelons une nouvelle fois les rebelles à rallier le processus de paix et à s'engager à remplir des critères objectifs, dont un cessez-le-feu, et à faciliter l'action humanitaire.

En ce qui concerne le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), je loue les efforts du Département des opérations de maintien de la paix et du Gouvernement soudanais pour régler les aspects techniques de son déploiement. Nous nous félicitons également de l'attitude consensuelle positive qui a prévalu lors de la rencontre entre le Président Bashir et le Secrétaire général, en marge du récent Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, ainsi que des progrès qui en ont découlé et qui reflètent d'autres avancées enregistrées, en particulier la négociation relative à l'accord sur le statut des forces. Nous espérons que ce dernier sera signé demain. En effet, le Secrétaire général a soulevé cette question dans sa dernière déclaration en date, dans laquelle il a exprimé sa satisfaction quant à la coopération offerte par les autorités soudanaises en vue de faciliter le déploiement de l'Opération hybride. Nous espérons que cet élan pourra être maintenu afin de renforcer la confiance et d'apaiser les tensions avec le Gouvernement soudanais. Nous sommes convaincus que celui-ci fait tout son possible pour faciliter le déploiement de l'Opération hybride et promouvoir le processus politique.

Pour notre part, nous restons préoccupés par l'incapacité de la communauté internationale à créer les conditions propices au déploiement de la MINUAD, en particulier s'agissant des moyens terrestres et aériens. À cet égard, nous remercions les États qui sont en mesure de répondre à ces besoins et qui ont contribué à l'Opération hybride. Il est en effet de la plus haute importance d'insister sur la contribution africaine au contrôle et au commandement de l'Opération, conformément à la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité et à d'autres importantes décisions pertinentes.

Nous nous inquiétons de l'explosion de violence au Tchad, qui a coûté la vie à de nombreux innocents. Nous observons avec appréhension les tensions actuelles et les accusations réciproques qu'échangent le Tchad et le Soudan. Les relations entre ces deux voisins frères ont un impact sur la situation sécuritaire et humanitaire des deux côtés de la frontière, avec des répercussions négatives sur les efforts de paix au Darfour et dans la région tout entière. Nous appelons donc les deux parties à relancer le dialogue en vue d'appliquer l'Accord de Tripoli du 8 février 2006 qui les engage à assurer la sécurité le long de leur frontière commune. Cela aurait certainement pour effet d'alléger la souffrance des réfugiés et des personnes déplacées, de contribuer à un règlement pacifique et de créer les conditions objectives d'une cessation des conflits au Darfour et au Tchad.

Enfin, nous adressons nos meilleurs vœux à l'Ambassadrice de la Croatie et la remercions pour son travail acharné au sein de l'Organisation. Puisqu'elle nous quittera bientôt, nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses entreprises futures.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Nous sommes reconnaissants à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Darfour, M. Eliasson, ainsi qu'au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Guéhenno, pour leurs exposés complets sur les progrès enregistrés au plan politique en vue d'un règlement au Darfour et du déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Nous sommes convaincus qu'un règlement au Darfour repose exclusivement sur une entente politique à la faveur de négociations entre le Gouvernement soudanais et les rebelles du Darfour. De nouveaux accords de paix entre Khartoum et l'opposition du Darfour doivent devenir la structure d'appui à la

restauration de la paix et de la sécurité dans la région soudanaise.

Nous estimons que la reprise du processus de négociation entamé à Syrte est une priorité. Sans un succès dans le dialogue interne au Darfour, il sera impossible d'améliorer la situation humanitaire et de garantir l'exécution de son mandat par la MINUAD. Le déploiement des forces de maintien de la paix contribuera sans nul doute à renforcer la sécurité, mais ne pourra pas garantir le règlement global de la situation. Le rôle clef dans le processus politique conduit par l'ONU et l'Union africaine revient évidemment aux parties concernées, avec l'appui actif des acteurs de la région.

Nous saluons l'action efficace menée par les Envoyés spéciaux, MM. Eliasson et Salim Ahmed Salim, pour tenir des consultations avec le Gouvernement soudanais et l'opposition au Darfour, en vue de préparer les parties à des négociations sur des questions de fond. Nous sommes satisfaits d'entendre que des progrès importants ont été accomplis pour unir les différents groupes rebelles au Darfour. Cependant, nous devons encore déployer beaucoup d'efforts pour convaincre l'opposition de convenir d'une plate-forme de négociation et de la composition de leur délégation.

À cet égard, nous nous félicitons de la prorogation du mandat du médiateur, M. Jan Eliasson, par le Secrétaire général. L'idée d'améliorer les activités de l'équipe de négociation des envoyés spéciaux en nommant un seul négociateur est très importante. Nous pensons que cela n'affaiblirait pas l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation, mais améliorerait plutôt la coordination et l'efficacité de ses activités.

Nous sommes profondément préoccupés par la position intransigeante adoptée par le Mouvement pour la justice et l'égalité. Sans doute faudrait-il prendre des mesures restrictives à l'égard des dirigeants rebelles qui non seulement font ouvertement obstacle au processus politique au Darfour, mais menacent également la sécurité du personnel de maintien de la paix et du personnel humanitaire. En tout état de cause, le Conseil de sécurité doit leur envoyer un message très clair et très ferme pour qu'ils renvoient immédiatement leur position destructrice.

Le transfert d'autorité de la Mission de l'Union africaine au Soudan à la MINUAD a marqué un jalon important dans le processus de maintien de la paix au Darfour. Le Secrétariat et l'Union africaine ont fait un

travail considérable pour que la MINUAD puisse commencer à mettre en œuvre son mandat dans les délais fixés par la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité. Il nous faut œuvrer sans relâche pour améliorer l'efficacité de la MINUAD – comme nous l'a dit aujourd'hui M. Guéhenno.

Le problème qui se pose toujours est de savoir comment intégrer les hélicoptères nécessaires à la MINUAD. La Russie est disposée à coopérer avec ses partenaires et le Secrétariat pour mettre au point de nouvelles options potentielles pour régler ce problème urgent. La thèse du Secrétaire général, selon laquelle un fonctionnement efficace de la MINUAD dépendra dans une large mesure des capacités de l'ONU et de l'Union africaine à régler, avec que le Gouvernement soudanais, les questions techniques globales concernant le déploiement de l'Opération, demeure valable. Cela exigera la coopération des deux parties.

Comme l'expérience l'a montré, en particulier la visite de M. Guéhenno à Addis-Abeba, les problèmes actuels nécessitent un dialogue constructif avec les dirigeants soudanais. Il nous est agréable de constater que, quand le Secrétaire général et le Président soudanais se sont réunis en marge du Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, on a réaffirmé la nécessité d'accélérer le déploiement de l'Opération et de conclure sans plus tarder un accord sur le statut des forces de la MINUAD. Il est évident qu'un règlement global de la situation au Darfour est impossible sans la normalisation de la situation en matière de sécurité dans la région et des relations entre le Tchad et le Soudan, sur la base du respect inconditionnel par les États de la région des accords existants, notamment l'accord sur la sécurité dans la zone frontalière.

Pour sa part, la Russie est résolue à travailler de façon constructive à l'avenir pour faire progresser le processus de paix au Darfour, sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Soudan.

M^{me} Mladineo (Croatie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Darfour, M. Jan Eliasson, et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, des rapports détaillés, précis et francs qu'ils ont présentés au Conseil aujourd'hui.

En principe, nous pensons qu'un véritable progrès sur le volet politique est au cœur même d'une solution durable. La précarité de la situation sécuritaire et humanitaire au Darfour, où une simple étincelle suffirait à mettre le feu aux poudres, fait qu'il est

évident pour tout le monde qu'il faut un résultat tangible sur le volet politique. À cet effet, nous saluons et appuyons pleinement le travail des envoyés spéciaux de l'ONU et de l'Union africaine.

Nous avons écouté attentivement l'évaluation de la situation et les observations de M. Eliasson, et nous sommes préoccupés par les résultats modestes obtenus jusqu'à présent. Malgré les efforts louables de M. Eliasson et M. Salim Ahmed Salim et les progrès accomplis jusqu'à présent, nous voyons qu'il faut davantage de temps pour entamer des négociations significatives et de fond.

Cela dit, nous reconnaissons que des mesures encourageantes ont été prises au plan technique. À ce titre, nous réaffirmons notre plein appui à l'orientation choisie par les envoyés spéciaux. Nous espérons que leur façon discrète de travailler, notamment l'organisation d'ateliers pour créer un climat favorable et leur préférence pour des réunions sur le modèle d'Arusha, produira des résultats positifs.

Cependant, nous pensons qu'il faut maintenant que toutes les parties fassent montre d'une volonté politique ferme pour que le processus soit sur la bonne voie. En ce sens, nous nous félicitons de l'assistance très précieuse des partenaires régionaux et des autres partenaires pour encourager les parties au conflit à s'asseoir à la table des négociations.

Nous nous faisons l'écho de ce qu'a dit M. Eliasson, à savoir qu'il ne peut y avoir de véritable progrès sur le volet politique dans un environnement hostile. Nous nous associons à son appel à un cessez-le-feu immédiat et à l'appel qu'il a lancé à toutes les parties, notamment au Gouvernement, afin qu'elles assument la responsabilité d'améliorer la situation sécuritaire et humanitaire au Darfour. Nous pensons également, comme cela a été exprimé pas seulement autour de cette table ou exclusivement entre les membres du Conseil, qu'il est urgent de déployer pleinement l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et de la rendre pleinement opérationnelle. L'exposé franc de M. Guéhenno ne permet cependant pas d'être optimistes.

Néanmoins, nous pensons que l'engagement du Gouvernement soudanais dans les récents pourparlers avec la MINUAD est encourageant. Nous espérons que les promesses seront tenues, notamment celles concernant la signature de l'accord sur le statut des forces. En outre, nous attendons une solution rapide à

toutes les questions encore en suspens concernant l'élaboration et la mise en œuvre efficace du mandat de la MINUAD, notamment accepter la liste proposée des pays fournisseurs de contingents, donner les autorisations de vol et faciliter l'accès terrestre et maritime de la MINUAD et sa liberté de circulation. Enfin, nous espérons que le Gouvernement soudanais acceptera pleinement l'idée selon laquelle le mandat de la mission est uniquement dans l'intérêt du peuple soudanais.

Ma délégation continue à croire en l'approche à trois volets couvrant les aspects politique, humanitaire et sécuritaire. Mais il ne faut pas oublier l'état de droit. Nous pensons donc que la dimension judiciaire n'est pas simplement complémentaire mais qu'elle renforce aussi mutuellement l'approche à trois volets et y est inhérente. À cet égard, nous exprimons notre grave préoccupation devant la culture de l'impunité qui prend racine au Soudan.

Nous exprimons également notre profonde préoccupation devant la gravité des violences et des sévices visant les femmes et les enfants au Soudan, notamment les viols et autres formes de violence sexuelle commises principalement à l'encontre des filles. Ces pratiques révoltantes doivent cesser.

Enfin, je voudrais terminer sur le caractère indivisible de la paix au Soudan. Nous pensons que la question du Darfour ne doit pas être traitée isolément de l'Accord de paix global. Nous souscrivons aux appels soulignant la nécessité de trouver une solution globale. Nous exprimons notre détermination inébranlable d'œuvrer à cette fin au Conseil.

Pour terminer, Monsieur le Président, permettez-moi de dire quelques mots à titre personnel. Je voudrais vous remercier, ainsi que tous mes collègues autour de cette table, pour les paroles aimables qu'ils m'ont adressées, y compris les encouragements concernant ma future affectation.

M. Mantovani (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Eliasson et le Secrétaire général adjoint Guéhenno de leurs exposés et des efforts infatigables qu'ils déploient pour faire avancer le programme convenu au Darfour. Je voudrais également remercier l'Observatrice permanente de l'Union africaine, M^{me} Ratsifandrihamanana, pour sa contribution au débat.

L'Italie appuie le déploiement rapide d'une force de maintien de la paix robuste au Darfour pour

protéger les civils et faciliter la mise en œuvre des accords convenus entre le Gouvernement et les rebelles. Nous espérons que l'accord sur le statut des forces pourra être signé sans plus tarder, comme cela a été convenu par le Secrétaire général et le Président du Soudan en marge du Sommet de l'Union africaine.

Nous nous félicitons des progrès dont a fait état le Secrétaire général adjoint Guéhenno, concernant notamment la question de la participation des pays non africains, même s'il est regrettable que les pays nordiques ne fassent finalement pas partie de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

L'Italie fait sienne l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle c'est le processus politique que la MINUAD est chargée d'appuyer qui déterminera le degré d'efficacité de la Mission. Nous pensons, conformément aux conclusions d'Addis-Abeba de novembre 2006, que le volet politique et le volet du maintien de la paix sont d'importance égale et se complètent. Il est donc urgent de réaliser des progrès dans le processus politique également.

Je voudrais réaffirmer que l'Italie appuie pleinement une médiation menée conjointement par l'ONU et l'Union africaine. Il est essentiel que nous nous associions tous aux efforts déployés par les deux envoyés en vue d'atteindre une masse critique au sein des mouvements rebelles pour faire avancer le processus. Nous invitons tous les mouvements rebelles à saisir cette occasion pour mener des négociations directes avec le Gouvernement. Poursuivre les combats ne peut plus être une option, une fois que cette possibilité s'offre à nous.

L'Italie est heureuse d'avoir versé une contribution d'un montant de 511 000 dollars au fonds d'affectation spéciale à l'appui de la médiation conjointe. Nous verserons bientôt des fonds complémentaires, tant pour celle-ci que pour le Fonds pour la stabilité et la paix communautaires de l'ONU et du Darfour.

L'Italie a été impressionnée par la participation d'un grand nombre de représentants de la société civile du Darfour à la cérémonie d'ouverture de Syrte. Nous pensons que la société civile a beaucoup à dire quant à la manière dont ce conflit devrait être réglé et dont l'accord devrait être mis en œuvre. Nous espérons que sa participation aux pourparlers se poursuivra. Nous nous réjouissons également des progrès qui seront

réalisés dans le dialogue et le processus de réconciliation Darfour-Darfour.

Nous demeurons préoccupés par l'absence de progrès dans la situation humanitaire. La prolongation du moratoire sur les restrictions imposées aux organisations humanitaires décidée par le Gouvernement est une mesure salubre qui doit s'accompagner de l'engagement renouvelé de toutes les parties au Darfour de permettre un accès sans entrave à l'aide humanitaire.

L'Italie est également préoccupée par la situation des droits humains dans la région, notamment ceux des femmes et des enfants. Le dernier rapport du Secrétaire général sur les enfants et le conflit armé au Darfour brosse un tableau très sombre de la situation. L'Italie attend avec intérêt de débattre bientôt de ce rapport au sein du Groupe de travail.

On ne saurait sous-estimer l'importance des intervenants régionaux dans le règlement du conflit au Darfour. Il est vital que le Tchad et le Soudan renouvellent leur adhésion au processus de Syrte, qu'ils résolvent leurs différends par le biais du dialogue et renouent des relations de coopération, qui sont nécessaires pour la paix et la stabilité dans la région.

Permettez-moi de rappeler qu'il ne saurait y avoir d'impunité pour les crimes commis au Darfour. L'Italie appuie l'opinion et les conclusions du Conseil de l'Union européenne, en date du 28 janvier, ainsi que l'appel qu'il a lancé au Gouvernement soudanais à coopérer avec la Cour pénale internationale.

Le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle très importante (S/PRST/2007/41) à la veille de l'ouverture de la réunion de Syrte. Il a insisté sur le fait qu'il souhaitait prendre des mesures contre toute partie cherchant à nuire au processus de paix, notamment dans les cas où elle ne respecterait pas la cessation des hostilités ou entraverait les pourparlers en cours, le maintien de la paix ou l'assistance humanitaire. Nous pensons que cette déclaration reflète très bien les sentiments de frustration de la communauté internationale quant à la lenteur des progrès et à l'impunité qui règne au Darfour malgré ce qui s'y est produit. Je conviens pleinement avec l'Envoyé spécial Eliasson qu'il doit y avoir un prix à payer en cas de non-coopération. Nous voudrions savoir quand ce prix devra être payé et si le Conseil doit prendre des mesures à cette fin.

Sir John Sawers (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de commencer par m'associer à mes collègues pour dire combien M^{me} l'Ambassadrice Mladineo nous manquera au Conseil. Nous avons beaucoup apprécié sa présence et nous lui souhaitons plein succès dans sa prochaine affectation.

Je voudrais également me joindre aux autres orateurs pour remercier M. Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général, et le Secrétaire général adjoint Guéhenno pour leurs exposés de ce matin.

Le Conseil a étudié de très près la situation au Darfour pendant l'année 2007. L'ampleur de la crise et l'impact qu'elle a eu sur la vie de millions de personnes et sur la stabilité de la région justifient pleinement cet engagement. Je voudrais pouvoir dire que les efforts que nous avons déployés en 2007 nous ont facilité la tâche en 2008. Toutefois, comme nous l'avons entendu dans les deux exposés de ce matin, ce n'est pas le cas. Nous nous trouvons face à une interdépendance des progrès dans les domaines sécuritaire et politique. Nous devons donc persister sur les deux fronts en même temps.

Je viens de recevoir des rapports inquiétants faisant état d'une dégradation de la situation sécuritaire au Darfour-Ouest. Selon certaines informations, les forces du Gouvernement soudanais se seraient livrées à des attaques contre des villages, notamment des bombardements aériens, qui auraient entraîné d'importantes pertes en vies humaines. Ces incidents portent davantage atteinte au processus en cours dans la région. Il est tout à fait regrettable que cela se soit produit. Nous lançons un appel à toutes les parties afin qu'elles mettent immédiatement fin à ces combats. Il serait utile qu'à la fin de ce débat, M. Guéhenno nous donne des informations complémentaires sur ces faits nouveaux s'il y a lieu.

Je pense que ces combats incessants soulignent une fois encore à quel point nous avons besoin de réaliser des progrès sur les quatre voies que nous avons prises au Soudan et au Darfour.

Tout d'abord, s'agissant du maintien de la paix, comme l'ont dit d'autres orateurs, le transfert d'autorité de la Mission de l'Union africaine au Soudan à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) est une mesure dont nous nous réjouissons. Au sein du Gouvernement britannique, nous sommes déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire en sorte que la MINUAD soit couronnée de succès. Elle fait toutefois

face à des défis importants; il y a tout d'abord un approvisionnement insuffisant en contingents militaires et en matériel, y compris les hélicoptères. À cet égard, notre délégation va poursuivre ses efforts à l'appui du Secrétariat. Le deuxième défi a trait au renforcement de l'infrastructure de soutien nécessaire pour le maintien d'une mission de grande envergure dans un environnement si rude. Nous nous heurtons enfin à une coopération insuffisante de la part du Gouvernement soudanais et aux obstacles bureaucratiques qui nous empêchent de concrétiser nos décisions sur le terrain.

Les mesures dont ont fait état M. Guéhenno et le Secrétaire général plus tôt cette semaine concernant l'accord sur le statut des forces et le déploiement de contingents non africains sont les bienvenues. Je suis sûr que je ne suis pas le seul membre du Conseil à espérer que ces engagements se traduiront par des faits sur le terrain sans plus tarder.

D'autres questions cruciales pour assurer l'efficacité de la mission restent en suspens, notamment celle de la circulation nocturne. La protection des civils ne saurait cesser au coucher du soleil. Nous espérons que le Gouvernement soudanais réglera rapidement ces questions. Je me réjouirais de me voir confirmer par M. Guéhenno que l'accord sur le statut des forces révisé fournira une base appropriée permettant une opération efficace de la MINUAD.

Le deuxième volet est le processus politique, qui représente sur le long terme la seule voie viable vers la paix. Nous remercions vivement Jan Eliasson et l'Envoyé Salim Salim des efforts qu'ils ont déployés. Nous voyons certains signes indiquant qu'il y a eu des mouvements dans le rapport de M. Eliasson sur les positions des organisations rebelles respectives. Malgré les difficultés et les frustrations, nous devons maintenir cet élan. Il est toutefois clair que, comme certains d'entre nous l'ont dit depuis longtemps, une perspective à plus long terme est nécessaire pour laquelle il importe de travailler dans des voies multiples et de manière parallèle. Nous nous félicitons de l'intention de M. Eliasson d'œuvrer à cette fin.

Ceux qui restent à l'écart du processus de paix, et ils sont plusieurs, doivent savoir qu'il y aura un prix à payer pour cela. Nous convenons que toutes les parties doivent accepter et respecter un accord de cessation des hostilités qui puisse effectivement être contrôlé par la MINUAD. Nous estimons que la proposition de l'Envoyé spécial de nommer un médiateur en chef conjoint Union africaine-Organisation des Nations

Unies est une bonne proposition, sur laquelle il conviendrait d'agir rapidement.

Le troisième aspect concerne la crise humanitaire qui sévit actuellement au Darfour. Nous partageons les inquiétudes exprimées par d'autres orateurs. Il est très préoccupant de voir que, malgré tous les efforts déployés depuis tant d'années, la situation humanitaire continue de s'aggraver et que les attaques contre les travailleurs humanitaires se multiplient. Il en résulte que les populations les plus vulnérables sont de moins en moins protégées. L'accès de l'aide humanitaire est une fois de plus remis en question. Il est impératif que les dispositions convenues dans le communiqué humanitaire conjoint du Gouvernement soudanais et de l'ONU soient pleinement appliquées.

Le quatrième aspect porte sur la question de l'impunité. Je partage les préoccupations exprimées par plusieurs de mes collègues et leur désarroi devant l'absence totale de progrès pour ce qui est de demander des comptes aux personnes inculpées de crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour par la Cour pénale internationale. Ces actes d'accusation ne seront pas levés. La justice fera partie intégrante d'une paix durable au Darfour. La nomination de Musa Hilal, au sein du Gouvernement soudanais, alors qu'il a été sanctionné par le Conseil de sécurité en vertu de sa résolution 1672 (2006), est une source de préoccupation supplémentaire. Cette nomination ne contribuera pas à faire avancer le processus de paix.

Je voudrais pour terminer évoquer deux questions qui ne concernent pas directement le Darfour, mais qui sont néanmoins déterminantes dans le règlement de la crise qui sévit dans cette région. Il s'agit premièrement du Tchad. Le Conseil de sécurité a clairement indiqué lundi que toutes les parties devaient cesser d'urgence les combats (voir S/PRST/2008/3). Je voudrais souligner le fait que les membres du Conseil ont également demandé aux États de mettre fin à l'appui qu'ils pouvaient apporter aux groupes armés au Soudan et au Tchad. Cet appel s'adresse directement et au premier chef aux Gouvernements de ces deux pays.

Enfin, les membres du Conseil reviendront plus tard ce mois-ci sur la question de l'Accord de paix global, lorsque nous recevrons M. Qazi, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan. Toutefois, dès que nous examinons la question du Soudan, nous devons toujours garder à l'esprit le fait que l'application de l'Accord de paix global est absolument déterminante pour la paix future dans

l'ensemble du pays, y compris le Darfour. Mon gouvernement adhère totalement à cet objectif.

M. Verbeke (Belgique) : Je remercie S. E. M. Eliasson et le Secrétaire général adjoint Guéhenno pour leur introduction à notre débat. Nous avons également écouté avec attention l'intervention de notre collègue, l'Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais commencer mon intervention en exprimant les grandes préoccupations de la Belgique vis-à-vis des récents événements au Tchad. Le Darfour n'a de chance de revenir à la paix que si le Soudan et le Tchad, soutenus par tous les pays de la région, travaillent de manière urgente à une normalisation de leurs relations. Les développements internes au Soudan et au Tchad se reflètent sur leurs relations bilatérales et vice versa, et les soutiens croisés aux mouvements rebelles des deux côtés de la frontière ne peuvent qu'exacerber les tensions entre les deux pays. Une normalisation des relations entre le Soudan et le Tchad est donc dans l'intérêt partagé des deux parties, et nous espérons dès lors vivement pouvoir compter sur l'engagement de Khartoum et de N'Djamena pour sortir de la dynamique négative actuelle.

Dans ce contexte, la Belgique rappelle son attachement ferme à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) et à l'EUFOR, dont nous voulons voir le déploiement se dérouler comme prévu, dès que les conditions sur le terrain le permettent, dans les prochains jours, nous l'espérons.

Le déploiement effectif et entier de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) reste un défi pour la communauté internationale. La Belgique salue le prochain déploiement de contingents égyptiens et éthiopiens couplés à celui des éléments thaïlandais et népalais qui nous permettront enfin de passer d'une Mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS) avec de nouveaux bérets à une mission hybride telle que nous l'avons mandatée. Nous regrettons cependant que le déploiement d'éléments non africains ait été aussi difficile et nous ne pouvons accepter le droit de regard que le Gouvernement soudanais prétend exercer sur l'admissibilité des contributions des différents pays à la force mandatée par ce Conseil.

La mission MINUAD hybride est une mission sans précédent et, de ce fait, originale, que nous organisons conjointement avec l'Union africaine. La

Belgique félicite les nouveaux dirigeants élus de l'Union africaine, en particulier le Président de l'Union, M. Kikwete et le Président de la Commission, M. Ping, et les invite à s'investir de toutes leurs forces dans la réussite de la MINUAD, notamment en usant de toute leur influence auprès du Gouvernement soudanais pour permettre un déploiement sans heurt de la Mission. Nous nous réjouissons des déclarations faites tout à l'heure par M^{me} Ratsifandrihamanana, Observateur permanent de l'Union africaine auprès des Nations Unies, lorsqu'elle a rappelé la volonté ferme de l'Union africaine « d'assumer ses responsabilités ».

La Belgique note que le mécanisme tripartite de négociation avec le Gouvernement de Khartoum a porté quelques fruits, notamment dans la négociation des termes de l'accord sur le statut des forces. Il est cependant impératif que le Gouvernement soudanais s'engage bien davantage pour honorer la promesse faite par le Président El Bachir au Secrétaire général d'accélérer le déploiement de la Mission et de régler toutes les questions restantes liées au déploiement. On nous rapporte que la tension dans les camps de réfugiés va croissant; le temps presse donc pour mettre la MINUAD sur un pied solide et lui permettre de faire son travail.

Inutile de rappeler que la MINUAD doit permettre de rétablir un minimum de sécurité au Darfour, qui facilitera l'aide humanitaire, mais doit aussi permettre d'avancer dans le processus politique en cours, dont M. Eliasson nous a rapporté les derniers développements, qui sont malheureusement peu encourageants. Pour que ce processus ait une chance de décoller réellement, il est impératif que les hostilités sur le terrain cessent immédiatement. Il est dès lors urgent que toutes les parties à ce conflit se résolvent enfin à un cessez-le-feu durable. Il est inacceptable que les parties prennent en otage la population civile en poursuivant des agendas qui ne permettent pas d'aboutir à une vraie paix.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention le rapport de M. Eliasson sur les derniers développements dans le processus politique, que nous voulons inclusif et crédible. Je déplore avec lui que plusieurs des mouvements rebelles ne soient pour l'instant pas prêts à s'investir dans ce processus. Je l'encourage, ensemble avec son homologue de l'Union africaine, le Dr. Salim Ahmed Salim, à persévérer dans ses efforts pour convaincre les mouvements qu'ils ne seront un interlocuteur crédible pour le Gouvernement que s'ils poursuivent des objectifs communs. La Belgique

regrette en particulier que le Mouvement pour la justice et l'égalité de M. Ibrahim continue à privilégier la voie militaire plutôt que la voie de la négociation politique.

La paix au Soudan est indivisible et la question du Darfour est intrinsèquement liée au processus de paix global au Soudan. Je voudrais ici me limiter à dire combien la Belgique se réjouit du dénouement de la crise gouvernementale de l'automne dernier et voudrais appeler une nouvelle fois les parties à poursuivre et accélérer la mise en œuvre concrète de l'Accord de paix global. La mise en œuvre de cet Accord a valeur d'exemple pour le Darfour, et une mise en œuvre crédible et rapide peut convaincre les mouvements de s'engager dans le processus politique pour travailler à un accord de paix qui profitera à toutes les parties.

Je ne pourrais conclure cette intervention sans avoir souligné une nouvelle fois une réelle préoccupation de ma délégation, celle portant sur la lutte contre l'impunité. Le Soudan a dans ce contexte une double obligation, d'abord de coopérer avec la Cour pénale internationale, en vertu de la résolution 1593 (2005) de ce Conseil, mais aussi de mettre en œuvre les mesures restrictives imposées par le Conseil de sécurité. Sans vouloir mélanger ces deux dossiers, la Belgique déplore la nomination récente de Musa Hilal, individu inscrit sur la liste des personnes et entités du Comité des sanctions sur le Soudan, comme conseiller du Gouvernement. Ceci vient s'ajouter au triste constat que les deux individus qui font l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale, dont M. Haroun, n'ont toujours pas été transférés à La Haye.

Avant de terminer, je voudrais m'associer à mes collègues qui ont fait leurs adieux à notre collègue respectée de la Croatie, dont nous avons grandement apprécié, au-delà de l'amitié et de la collégialité qui sont de mise à l'ONU, un engagement personnel à la cause de la paix dans le monde et du bien-être de l'humanité.

M. Khalilzad (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous avons apprécié au plus haut point les exposés présentés par le Secrétaire général adjoint Guéhenno et l'Envoyé spécial Eliasson. Nous les remercions des efforts qu'ils ont déployés pour instaurer une paix durable dans la région. Nous adressons également nos remerciements à l'Observatrice permanente de l'Union africaine, M^{me} Ratsifandrihamanana, de sa déclaration. En outre, nous sommes reconnaissants au Secrétaire général pour

son engagement personnel dans les questions qui intéressent le Darfour, et notamment pour son voyage récent en Afrique, au sujet duquel il a fait un exposé au Conseil mardi dernier.

Le déploiement rapide d'une force efficace de maintien de la paix au Darfour et la conclusion d'un règlement politique durable au conflit revêtent une importance cruciale pour mon pays. Ce matin, je voudrais me pencher sur cette question et aborder également les incidences du conflit qui a éclaté au Tchad sur l'avenir de la région.

Nous savons gré au Secrétaire général de son exposé au Conseil de sécurité du 5 février dernier, dans lequel il a fait état, comme M. Guéhenno l'a dit aujourd'hui, des progrès réalisés dans les discussions avec les Soudanais sur le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous espérons effectivement être sortis de l'impasse.

Comme toujours avec le Gouvernement soudanais, la preuve de son engagement se vérifie dans les actions qu'il entreprend. Si les Soudanais sont véritablement déterminés à promouvoir le déploiement de la MINUAD, voici ce que nous attendons dans les prochaines semaines.

Premièrement, nous espérons que l'accord sur le statut des forces sera signé le 10 février. Les États-Unis encouragent le Gouvernement soudanais à coopérer pleinement avec la MINUAD pour mettre au point cet accord dans les meilleurs délais, y compris les questions en suspens des mouvements au sol et dans les airs. L'accord doit énoncer les mêmes principes que ceux appliqués aux missions de maintien de la paix des Nations Unies partout au monde.

Deuxièmement, les États-Unis espèrent que le Gouvernement soudanais coopérera pleinement aux futurs déploiements des forces de la MINUAD. L'unité égyptienne de génie, de signalisation et de transport lourd doit être déployée d'ici au 10 mars; ce déploiement doit être suivi de celui des bataillons d'infanterie égyptiens et éthiopiens en mars et avril. Le bataillon d'infanterie thaïlandais devrait être déployé d'ici au mois d'avril. Si le Gouvernement soudanais ne tient pas sa promesse de respecter ce calendrier, le Conseil de sécurité devra examiner les mesures à prendre pour en assurer le respect. La crédibilité du Conseil de sécurité est en jeu.

J'en viens maintenant au rôle de la communauté internationale. Comme d'autres délégations, nous enjoignons à redoubler d'efforts pour faire en sorte que la MINUAD puisse remédier aux difficultés qu'elle rencontre pour constituer ses forces, notamment en satisfaisant aux besoins fondamentaux en moyens aériens, logistiques et de transport. Nous jugeons encourageant le fait que le Gouvernement éthiopien ait offert des hélicoptères qui semblent être conformes à certaines des exigences de la MINUAD, et nous attendons des informations officielles de l'ONU sur les perspectives de déploiement de ces moyens.

Les États-Unis, de leur côté, sont déterminés à participer au déploiement de la MINUAD en formant et en équipant certains pays africains qui ont promis de fournir des contingents à la MINUAD. Nous avons procuré à l'ONU des équipements d'une valeur supérieure à 40 millions de dollars, destinés à la MINUAD. Nous avons consacré un montant supplémentaire de 100 millions de dollars à la formation et à l'équipement de pays fournisseurs de contingents. Nous exhortons d'autres membres à se joindre à nous pour, dans le cadre d'efforts coordonnés, veiller à ce que les contingents fournis à la MINUAD arrivent au Darfour entraînés et équipés pour mener à bien leur mission.

S'agissant du processus de paix, il est évident que nous n'avons pas réalisé assez de progrès. Il est essentiel de faire aboutir le processus de paix au Darfour, dirigé par l'ONU et l'Union africaine, afin de mettre fin aux souffrances de la population du Darfour et pour favoriser les perspectives de succès à long terme de l'Opération de maintien de la paix de l'Union africaine et de l'ONU au Darfour, la MINUAD.

Nous continuerons d'exhorter les factions rebelles à se rencontrer pour parvenir à un règlement pacifique du conflit, et nous appuyons les efforts faits par l'Envoyé spécial pour unifier les mouvements rebelles. Nous pensons que la communauté internationale doit accorder une attention plus soutenue à ces efforts. Nous encourageons vivement l'ONU et l'Union africaine à se mettre rapidement d'accord sur la nomination immédiate d'un seul médiateur conjoint, qui sera chargé de diriger les négociations et d'aider toutes les parties à parvenir à un règlement négocié du conflit.

Le conflit qui a récemment éclaté au Tchad met en lumière la dimension régionale du conflit dans la zone. S'agissant du Darfour, outre les objectifs

humanitaires et politiques et ceux de la MINUAD, les efforts de l'ONU doivent également se concentrer sur la mise au point d'une approche régionale efficace. À cette fin, nous devons déployer complètement et dès que possible la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad.

Nous sommes très préoccupés par les rapports signalant que le Gouvernement soudanais a apporté un appui majeur à l'attaque lancée par les rebelles contre le Gouvernement légitime du Tchad. Nous appelons le Soudan, le Tchad et les groupes rebelles à cesser toutes les incursions transfrontalières. Nous enjoignons le Soudan et le Tchad à ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures l'un de l'autre. Il s'agit de mesures nécessaires, si l'on veut assurer une paix durable et viable dans la région.

Comme d'autres orateurs, je souhaite à ma collègue croate plein succès dans ses nouvelles entreprises; elle nous manquera. Je souhaite également à mes collègues chinois mes meilleurs vœux pour le Nouvel An.

M. Hoang Chi Trung (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Eliasson et le Secrétaire général adjoint Guéhenno de leurs exposés instructifs au Conseil. Nous adressons aussi nos remerciements à M^{me} Ratsifandriamanana de sa présence et de son exposé au Conseil ce matin. Je suis certain que ces exposés ont grandement aidé le Conseil dans son examen de cette question très importante lors du présent débat.

Dans le contexte des récents actes de violence inquiétants qui ont été commis dans diverses parties de la région, la délégation vietnamienne se félicite des récentes évolutions positives pour le Darfour et le Soudan. Nous saluons les efforts intenses et de bonne foi déployés par le Secrétaire général Ban Ki-moon et le Président soudanais Al-Bashir en marge du sommet de l'Union africaine, qui a eu lieu à Addis-Abeba le 31 janvier 2008, afin de faciliter le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

À cet égard, le Viet Nam se félicite également que le Gouvernement soudanais et l'ONU se soient entendus sur le projet initial d'accord relatif au statut des forces; il se félicite également que le Gouvernement soudanais ait annoncé qu'il était disposé à signer cet accord dès demain. Mon pays pense que l'accord accélérera le déploiement complet

de la MINUAD. Cette issue favorable des pourparlers a, une fois de plus, souligné l'importance du dialogue, des consultations et de la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et le Gouvernement soudanais.

En même temps, nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer que, compte tenu du manque actuel de contingents et d'équipements d'appui, la MINUAD ne peut guère s'acquitter efficacement de son mandat. C'est pourquoi nous appelons la communauté internationale et tous les pays en mesure de le faire à contribuer largement à la MINUAD, comme l'ONU et l'Union africaine le demandent et comme le Gouvernement soudanais le propose.

Nous espérons que toutes les parties concernées coopéreront et œuvreront ensemble à résoudre les problèmes techniques qui font obstacle au déploiement de la MINUAD. Plus précisément, nous prions instamment les mouvements rebelles du Darfour de renoncer à la violence, de rejoindre le processus de paix et le processus politique ainsi que de coopérer avec l'ONU et l'Union africaine afin de faciliter le déploiement de la MINUAD.

Nous tenons à souligner ici que les parties concernées doivent mettre à profit la dynamique qui a été engendrée par les pourparlers de paix menés à Arusha en août 2007 sous les auspices de l'ONU et de l'Union africaine ainsi que par le processus de Syrte, mis en route par la Libye en octobre de l'année dernière. De même, les parties doivent répondre avec énergie aux activités de bons offices actuellement menées par l'ONU et l'Union africaine.

Ma délégation tient à réaffirmer le ferme attachement du Viet Nam à un déploiement intégral et rapide de la MINUAD, conformément au mandat défini dans la résolution 1769 (2007). Nous sommes convaincus que le déploiement intégral et efficace de la MINUAD favorisera le retour de la paix et de la stabilité au Darfour, mais aussi dans l'ensemble du Soudan ainsi que dans les autres pays de la sous-région, à savoir le Tchad et la République centrafricaine.

Parallèlement à l'action de maintien de la paix et au déploiement de la MINUAD, la communauté internationale et les pays de la région doivent accorder un intérêt et des moyens tout aussi importants au bon déroulement du processus politique au Darfour et au Soudan en vue de trouver une solution juste et durable au conflit qui touche le Darfour.

Nous insistons également sur le fait que la paix et le processus politique au Darfour sont indissociables du processus de paix et du processus politique engagés entre le nord et le sud, plus précisément de l'application de l'Accord de paix global conclu en 2005. La paix, la stabilité et la prospérité ne seront possibles au Darfour et au Soudan que si toutes les parties concernées s'attaquent ensemble aux causes profondes du conflit et traitent simultanément les problèmes de la sécurité, de la situation politique et du développement socioéconomique sans privilégier l'un aux dépens des autres.

La délégation vietnamienne souscrit sans réserve aux propos tenus le 5 février dernier par le Secrétaire général Ban Ki-moon lorsqu'il a déclaré que le déploiement de la MINUAD ne pourrait être qu'aussi efficace que le processus politique qu'il a pour mission d'accompagner. Par conséquent, nous trouvons encourageants le retour du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) au sein du Gouvernement d'unité nationale en décembre dernier, la signature, par le Président El-Béchar, du Plan stratégique national de désarmement, de démobilisation et de réintégration et le retour de plus de 2 millions de réfugiés et personnes déplacées au Sud-Soudan depuis la conclusion de l'Accord de paix global de 2005, pour ne citer que quelques exemples. Exploités au maximum, ces efforts contribueront grandement à généraliser la paix et à faire avancer le processus politique au Darfour ainsi que dans l'ensemble du Soudan.

De plus, ma délégation salue l'action menée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Jan Eliasson, ainsi que par l'Envoyé spécial de l'Union africaine au Darfour, M. Salim Ahmed Salim et, tout particulièrement, la visite au Soudan qu'ils ont effectuée en janvier dernier afin d'aider à l'organisation des pourparlers entre le Gouvernement soudanais et les groupes rebelles. Nous reconnaissons tout à fait que leur action doit bénéficier du soutien vigoureux du Conseil de sécurité et de l'ONU.

Par ailleurs, à l'instar de mes collègues, j'adresse tous mes vœux de succès à la Représentante permanente de la Croatie qui s'apprête à prendre de nouvelles fonctions.

Enfin, je terminerai en réaffirmant la volonté inébranlable de mon gouvernement de soutenir les efforts consentis par l'ONU et les pays africains afin de parvenir au déploiement intégral et efficace de la

MINUAD et, surtout, d'apporter des solutions pacifiques aux conflits qui touchent l'Afrique en général.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais faire à présent une déclaration en ma qualité de représentant du Panama.

En tout premier lieu, je remercie l'Ambassadeur Jan Eliasson et le Secrétaire général adjoint Jean-Marie Guéhenno des exposés détaillés qu'ils ont présentés sur l'état d'avancement du processus politique et du déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous attirons l'attention sur l'action menée par l'Ambassadeur Eliasson et son homologue de l'Union africaine, l'Ambassadeur Salim Salim, afin d'instaurer le dialogue entre les parties au conflit et les individus qui en pâtissent. Nous nous réjouissons que le Secrétaire général ait décidé de proroger le mandat de l'Envoyé spécial Eliasson. Nous saisissons cette occasion pour l'assurer de l'appui total du Panama dans l'exécution de son mandat.

Le 31 juillet 2007, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1769 (2007), par laquelle il a autorisé le déploiement de la MINUAD. Cette décision historique met en évidence la volonté politique des deux organisations de partager les responsabilités dans la réalisation d'un objectif commun. En plus de confirmer notre adhésion irrévocable au Chapitre VIII, qui porte sur la coopération avec les organisations régionales dans le règlement des différends, elle rejoint la position bien connue du Panama selon laquelle chaque conflit appelle des mesures spécifiques, propres à ses particularités et caractéristiques. Il conviendrait de traiter les autres conflits dans cet esprit novateur.

Nous soulignons que le déploiement de l'Opération hybride et les négociations politiques doivent avoir lieu en parallèle. En raison de son rôle central pour la paix, la sécurité et la stabilité au Darfour, le processus politique requiert un engagement inébranlable en faveur de la cessation des hostilités, lequel n'est possible que dans un environnement propice au dialogue, que l'Opération hybride doit permettre d'obtenir.

Depuis que l'opération a été autorisée, les difficultés ont été nombreuses. Cependant, nous nous réjouissons d'apprendre, par le Secrétaire général, que la signature de l'accord sur le statut des forces est imminente et que le Gouvernement soudanais semble

avoir assoupli sa position concernant la nationalité des contingents composant l'Opération hybride.

Pourtant, un grand nombre de questions restent en suspens, concernant en particulier la constitution des unités d'aviation et de transport. Nous sommes reconnaissants au Gouvernement du Royaume-Uni de ce qu'il a entrepris pour obtenir des offres à ce sujet.

Nous notons que la dernière visite des envoyés spéciaux dans la région a permis au processus politique de réaliser des avancées notables. La cohésion accrue des positions de la plupart des groupes rebelles et la souplesse manifestée constituent des progrès. Nous partageons l'inquiétude exprimée par de nombreuses délégations face à la lenteur du processus. Nous reconnaissons toutefois que ce conflit est le fruit du mécontentement suscité depuis plusieurs dizaines d'années par la création de frontières qui ne tiennent pas compte des réalités sociales. Nous admettons également notre incapacité à revenir sur notre attachement aux délais préétablis. Nous engageons donc les pays qui disposent d'une certaine influence sur les chefs des groupes rebelles à redoubler d'efforts pour les convaincre de s'associer au processus.

Le Panama partage les vives craintes exprimées par certains États devant le fait que le Gouvernement soudanais ne protège pas les droits fondamentaux de ses citoyens et qu'il ne se soumet pas à l'autorité de la Cour pénale internationale.

Enfin, nous ne pouvons ignorer la situation critique dans laquelle se trouve le Tchad ni ses répercussions potentielles sur le sort des réfugiés du Darfour et des personnes déplacées. Cette crise risque d'accroître la tension entre le Soudan et le Tchad et, par conséquent, de nuire au processus politique engagé au Darfour. De même, elle sape l'action régionale qui est menée en vue de résoudre le conflit au Darfour et dans laquelle le Tchad occupe une place fondamentale. Nous appelons donc les deux pays à honorer les engagements pris au titre des divers accords en vue de normaliser leurs relations.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

La parole est à M. Jan Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Darfour, qui va répondre aux commentaires ou questions.

M. Eliasson (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité pour leur appui au processus de paix et à l'approche conjointe de l'ONU

et de l'Union africaine pour restaurer la paix au Darfour.

M. Kumalo m'a posé une question directe quant à la manière dont les États Membres peuvent contribuer à ces efforts; je voudrais donc énumérer quelques mesures que nous apprécierions tout particulièrement. Je dois aussi dire que ces aspects ont également été abordés par M. Guéhenno. Mais comme certains l'ont déclaré ici aujourd'hui, il existe une interdépendance claire entre le maintien de la paix et les affaires politiques.

La première chose que je demande aux membres du Conseil est de faire tout leur possible pour favoriser la stabilité régionale dans cette zone dangereuse. Les relations entre le Tchad et le Soudan doivent être normalisées afin que nous puissions atténuer les conséquences très négatives qui pourraient découler, au Darfour, de la dégradation de ces relations et des événements tragiques de la semaine passée.

Deuxièmement, plus que jamais, il faut exiger d'urgence une cessation des hostilités de la part des parties. Je viens à l'instant de recevoir des rapports de terrain concernant des attaques menées contre des villages par des milices et des entités de l'armée soudanaise. Ces rapports ne sont pas encore détaillés ni confirmés, mais il semblerait que des centaines de personnes aient trouvé la mort dans ces opérations, qui se poursuivent au moment même où je parle. Il s'agit donc d'un rappel dramatique, à cette séance, du fait qu'il est clairement nécessaire d'exiger des parties qu'elles cessent immédiatement les hostilités.

De même, quoique les membres puissent faire pour favoriser un déploiement rapide des contingents – et Jean-Marie Guéhenno s'étendra davantage sur ce point – cela peut avoir un effet bénéfique direct sur l'action que Salim Salim et moi-même menons, étant donné que nous devons donner un sentiment de sécurité à la population du Darfour. Si celle-ci ne voit pas la sécurité et les conditions de vie s'améliorer, elle perdra tout espoir et toute foi dans le processus politique et l'opération de maintien de la paix.

Pour en revenir à ce qui relève plus directement de mon domaine de compétence, nous nous réjouissons d'avoir désormais affaire à cinq mouvements, alors qu'ils étaient auparavant beaucoup plus nombreux. C'est un pas en avant. Le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) assume également ses responsabilités dans le processus. Mais nous avons aussi besoin de l'encouragement de tous les États

Membres, et que ceux-ci envoient le message, par toutes les voies disponibles, que les mouvements doivent opter pour la solution politique.

Nous sommes à présent témoins d'une évolution terriblement dangereuse, qui est aujourd'hui tragiquement évidente. Nous devons contrer l'escalade des hostilités. La situation est déjà suffisamment explosive. J'observe une frustration, une colère et une désillusion croissantes dans les camps. On peut imaginer un garçon de 13 ans qui est arrivé dans un camp il y a quatre ans. Il a aujourd'hui 17 ans, il voit son père sans emploi et sa mère courir le risque d'être violée quand elle va chercher du bois. Il y a aussi le fait que différents villages sont maintenant repris par des gens à qui il n'appartient pas. Mais en cas d'escalade, à présent, c'est toute l'opération humanitaire qui sera en péril. L'escalade doit être évitée, ou nous nous trouverons face à une tragédie encore plus grande au Darfour et dans l'ensemble du Soudan. Les massacres sont derrière nous – et doivent toujours être abordés par d'autres voies – mais nous faisons face à de nouveaux problèmes qui pourraient faire soudain irruption et se transformer en gigantesques tragédies.

Les membres doivent faire tout leur possible pour envoyer ce message à toutes les parties concernées – le Gouvernement soudanais, les mouvements – mais aussi aux acteurs régionaux. Plusieurs orateurs ont insisté sur ce point; nous ne pourrions parvenir à la paix au Darfour sans la coopération des pays voisins de la région. Nous avons eu des réunions très fructueuses avec la Libye, le Tchad, l'Érythrée et l'Égypte. Nous avons eu trois réunions très fructueuses, mais maintenant, comme les membres le comprennent, en raison des récents événements survenus au Tchad, cette coopération régionale va rencontrer des difficultés. Nous avons besoin de leur coopération. Les frontières qui ont été tracées en 1895 à Berlin, et entre le Tchad et le Soudan, ne tiennent certainement pas compte des réalités tribales et ethniques. Nous en payons le prix aujourd'hui, ou plutôt, la population du Darfour et du Tchad en paie le prix aujourd'hui.

Mon dernier point porte sur la dimension économique. Il ne s'agit pas seulement de l'aide humanitaire, je parle ici de l'immense nécessité de maintenir l'aide humanitaire. Je tiens aussi à dire que les États Membres, en particulier la communauté des donateurs, mais aussi peut-être chacun d'entre nous, doivent songer à l'importance de commencer à planifier dès à présent l'action de relèvement. La route

est longue entre l'aide humanitaire et les programmes de développement. Nous devons nous impliquer davantage dans les efforts de relèvement après le conflit.

Il y a moins d'un mois, je me trouvais dans un village situé dans une zone où patrouille un mouvement, et j'ai erré dans ce village après les pourparlers avec les dirigeants de mouvement. Le spectacle était affligeant; la situation y était pire encore que dans les camps. Il n'y avait rien d'autre que des oignons sur le marché, si ma mémoire est bonne, et l'école ne disposait que de 12 ou 14 manuels pour 300 enfants. Les enfants avaient des visages gris et les femmes devaient marcher pendant deux ou trois heures pour aller chercher de l'eau car le puits était à sec. Si une femme était enceinte et devait accoucher, il lui fallait quatre ou cinq jours à dos de mulet pour rejoindre un village nommé Qutun.

Telle est la réalité, et nous devons comprendre que le Darfour est une partie négligée du Soudan. Il est très important que les aspects économiques soient également pris en compte. Cela pourrait nous aider dans les négociations, car nous aurions alors une lueur d'espoir à faire entrevoir au peuple du Darfour, si nous en venions à des négociations susceptibles d'aboutir à une répartition équitable des richesses du Soudan – qui sont encore là.

J'en ai terminé avec mes commentaires, et je tiens à remercier les membres du Conseil au nom de mon ami et collègue, Salim Ahmed Salim, pour l'appui ferme qu'ils nous apportent dans le travail que nous essayons de mener dans des conditions très difficiles. Nous leur sommes reconnaissants pour leur compréhension de la nature complexe de notre action.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Eliasson pour ses observations importantes. Je donne maintenant la parole à M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

M. Guéhenno (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Conseil pour l'appui qu'il apporte à une mission fort difficile. Notre partenariat avec l'Union africaine est crucial, et je suis vraiment satisfait de la relation très étroite que nous entretenons avec elle et qui nous permet de progresser dans cette entreprise.

On m'a posé trois questions spécifiques. Je commencerai par la dernière, celle du représentant des États-Unis d'Amérique, qui portait sur les hélicoptères

et l'offre éthiopienne. Nous sommes effectivement très reconnaissants au Gouvernement éthiopien pour sa proposition et nous saluons son engagement. Je ne suis pas en mesure, aujourd'hui, de donner un calendrier précis. Nous procéderons rapidement à l'étude de cette offre pour déterminer si elle répond à nos exigences. Mais il s'agit quoi qu'il en soit d'une démarche très appréciable.

Le représentant du Royaume-Uni m'a interrogé sur la conclusion de l'accord sur le statut des forces et sur la protection de la liberté de circulation dans le cadre de cet accord. Nous avons eu des discussions très constructives avec le Gouvernement soudanais à ce sujet; j'espère donc que nous ne rencontrerons pas d'obstacle en ce qui concerne cette question critique de la liberté de circulation. J'attends avec intérêt la conclusion de l'accord dans le même esprit que celui qui a prévalu dans nos débats jusqu'alors.

J'en viens maintenant à l'autre question soulevée par l'Ambassadeur du Royaume-Uni à propos des événements qui se déroulent actuellement au Darfour. Pendant cet exposé, nous avons reçu des rapports encore préliminaires. Ils nécessiteront confirmation et vérification, mais il semblerait qu'une attaque ait été lancée ce matin par une force conjointe Armée soudanaise-milice arabe dans deux localités situées au nord d'El Geneina – Abu Suruj et Sirba. Cette attaque a été apparemment appuyée par des hélicoptères et peut-être par des avions à voilure fixe. En outre, un peu plus au nord de ces deux localités, l'attaque aurait été étendue à Sileia, qui se situe un peu au nord-est de Sirba, et deux bombes auraient été lâchées sur cette localité en particulier. Une base de Médecins sans Frontières a été pillée voici environ une semaine. Il y a eu de nombreux désordres dans ces localités, mais il s'agit là, comme je l'ai indiqué, de rapports tout à fait préliminaires.

Je voudrais dire, concernant cette nouvelle flambée de violence au Darfour – fort troublante – que, malheureusement, pour ceux qui ont suivi la situation, ce n'est pas là une surprise. Nous avons vu ces dernières semaines et même ces derniers jours – en fait, hier encore – de nouveaux renforts à El Geneina. Des véhicules arrivent de Nyala pour renforcer les forces gouvernementales. De même, il faut rappeler les événements qui ont eu lieu en décembre. Comme s'en souviendra le Conseil, il y a eu en décembre des attaques menées par ces mouvements dans les zones mêmes où le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) cherche à raffermir ses positions au nord d'El

Geneina, en bombardant et en attaquant les forces armées soudanaises pour répondre à leurs attaques.

Ce dont nous sommes témoins, c'est vraiment d'une guerre, avec des offensives et contre-offensives, qui va mettre l'opération de maintien de la paix dans une situation très difficile, étant donné que nous serons au beau milieu de tirs entre des parties qui veulent chacune renforcer leurs positions. Aucune des parties ne peut accepter de défaite et c'est là une tendance très préoccupante, comme l'a dit l'Envoyé spécial, M. Eliasson, si nous voulons réduire progressivement le niveau de violence.

Nous espérons que ces attaques n'atteindront pas Jebel Mun car, dans cette guerre, ce sont les populations civiles qui sont les victimes des combats. Que ces attaques soient lancées par des mouvements ou le Gouvernement soudanais, les populations civiles sont les principales victimes. Leurs maisons sont brûlées, leurs villages sont détruits, et la perspective de la paix s'éloigne à mesure que la violence s'accroît.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur la liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 5.